



La guerre de notre père Jacob Pfeffer

Annie et Alain Pfeffer

Octobre 2023

*En souvenir de nos parents
Qu'ils restent éternellement vivants dans nos cœurs*

צום אָנדענק פֿון די טאַטע-מאַמע
זאָלן זיי בלייבן אייביק לעבעדיק ביי אונדז אין האַרצן

Sommaire

- ❖ *La boîte à chaussures*
- ❖ *Les années 20 : arrivée de la famille à Paris*
- ❖ *1938 : L'installation rue Geoffroy l'Angevin*
- ❖ *1940 : La guerre*
- ❖ *1942 : La shoah est en marche*
- ❖ *Les relations de Jacob*
- ❖ *Les différentes étapes*
 - Août 42 - octobre 42 : Meyssac (Corrèze)*
 - Octobre 42 - janvier 43 : La Meyze (Haute-Vienne)*
 - Janvier 43 - octobre 44 : Montauban (Tarn-et-Garonne)*
 - Novembre 1944 : Retour à Paris*
- ❖ *Survivre*
 - Faire face*
 - Echapper*
 - Avoir de l'argent*
 - Obtenir des nouvelles de la famille*
 - Affronter les peines*
 - Trouver du travail*
 - Se nourrir*
 - Se loger*
- ❖ *22 en juillet 1942...*
- ❖ *Et après....*
- ❖ *En guise de conclusion*

Les pages paires sont les tapuscrits en regard des documents originaux manuscrits ou dactylographiés

La boîte à chaussures

La vie qui passe, les années s'ajoutent aux années, puis le temps vient d'ouvrir cette boîte de chaussures oubliée dans un placard : nous y avons découvert des lettres des années de la guerre qui nous font entrevoir ce que notre père ne nous jamais raconté.

C'est avec émotion et reconnaissance que nous vous présentons ce document, pour honorer la mémoire de notre père et lui rendre hommage à lui et à toute sa famille.



Les années 20 : arrivée de la famille à Paris

La famille est arrivée de Pologne dans les années 20.

Notre père, Jacob né en 1899 avait décidé en 1917 de partir et s'exiler pour échapper à la conscription dans l'armée russe lors de la Première Guerre Mondiale... Il arriva à Duisburg, dans la Ruhr en Allemagne où il parvint à s'embaucher comme ouvrier dans les aciéries. Il y travailla environ 2 ans, faisant les 3X8 dans les conditions difficiles des hauts-fourneaux. En 1920 il reprend sa route vers la France. Il trouve une place de boucher à Belfort qu'il quitte après quelques temps pour arriver à finalement Paris.

Avec l'aide d'un cousin du côté maternel, Gustav Natanson, il commence une activité de maroquinier à Ménilmontant.

Il fait venir ses frères (Isaac et Herz/David avec leurs épouses) et sœurs (Ida, Guénia et Paula qui se marient en France) ainsi que ses parents Abraham et Chana.



Chana

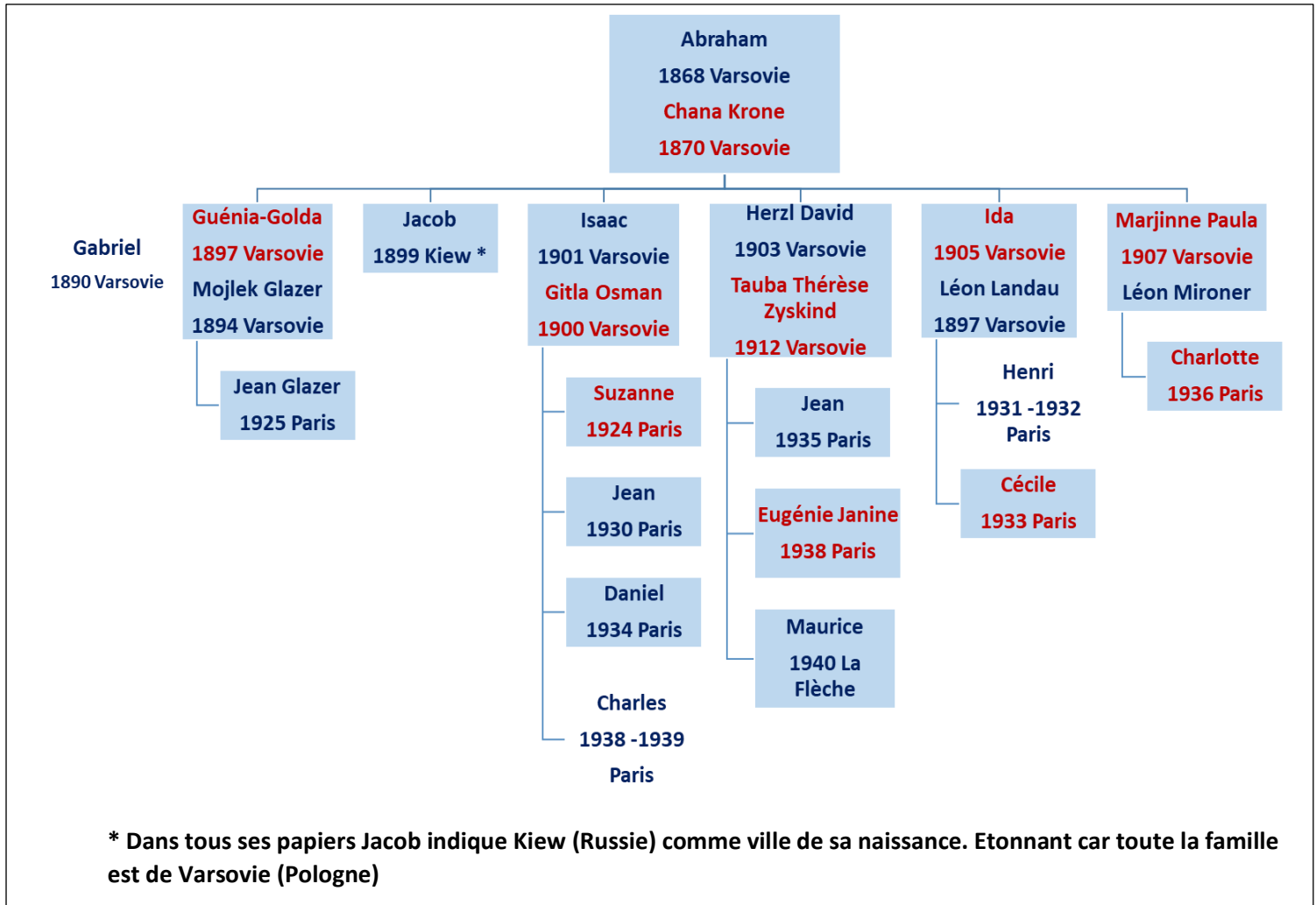


Abraham



Jacob, 35 ans environ

En 1942, la famille Pfefer, venue de Varsovie, est établie à Paris.



Arbre généalogique de la famille en 1942

Paris, le 15 mars 1940

Je soussigné Pfeffer Jacob, né le 18 octobre 1899 à Kiew, de nationalité réfugié russe, en instance d'engagement au centre du Kremlin-Bicêtre

A Monsieur le Général commandant la région de Paris

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de contracter un engagement pour la durée de la guerre au titre du dépôt d.

Je déclare sur l'honneur

1 être célibataire

2 n'être pas lié au service dans l'armée française, ni dans l'armée active, ni dans les réserves

3 n'avoir pas été condamné

4 n'avoir pas été réformé

5 n'avoir pas contracté un engagement qui aurait été suivi de résiliation

6 n'avoir jamais fait l'objet d'un arrêté d'expulsion.

J. Pfeffer

Fabrique de Maroquinerie

Spécialité de sacs de dames en box-calf, daim et agneau

A.PFEFER 7 rue Geoffroy l'Angevin Paris 4ème

Métro Rambuteau

23 décembre 1941

Je soussigné Hébert Louis, Administrateur, certifie que Mademoiselle Rajchgod Madeleine travaille à l'établissement ci-dessus en qualité de piqueuse en maroquinerie, à raison de 320 frs par semaine, depuis le 7 novembre 1940. Cette ouvrière est d'origine Polonaise et Israélite, née le 2/12/1922, et habite 24 rue Rambuteau à Paris, elle n'a aucun contact avec le public.

Louis Hébert, Administrateur provisoire

7 avenue des Bleuets- Soizy sous Montmorency- Seine et Oise

Légalisation de la signature de Monsieur Louis Hébert par le Maire de Soizy sous Montmorency

1940 : La guerre

Avec l'entrée en guerre contre l'Allemagne nazie, beaucoup de juifs étrangers venus en France pour la liberté se déclarent volontaires pour combattre.

Avant le début des hostilités, il est prêt à « s'engager pour la durée de la guerre »

Paris le 15 Mars 1940

Je soussigné Pfeffer Jacob
né le 17 Octobre 1894 à Kriem
de nationalité Rep. Russe
en instance d'engagement
au centre de Travail-Riciter
à Monsieur le Général
commandant la région de Paris
J'ai l'honneur de solliciter
de votre bienveillance l'autorisation
de contracter un engagement
pour la durée de la guerre
au titre du 2e p. d.

Je déclare sur l'honneur

- 1) être Célibataire
- 2) n'être pas lié au service dans l'armée française ni dans l'armée active ni dans les réserves
- 3) n'avoir pas été condamné
- 4) n'avoir pas été réformé
- 5) n'avoir pas contracté un engagement que aurait été suivi de résiliation
- 6) n'avoir jamais fait l'objet d'une arrêté d'expulsion

J. Pfeffer

La France promulgue en 1941 les lois antijuives qui exigent notamment le port de l'étoile jaune et « l'aryanisation » des entreprises tenues par les juifs.

La maroquinerie « A. Pfeffer » est mise sous la tutelle d'un administrateur « non juif », Louis Hébert. Celui-ci assure la direction de l'entreprise, comme en témoigne le certificat d'emploi de notre mère Madeleine Rajchgod, qui y est alors ouvrière.

31 JAN 1942 156 166

FABRIQUE DE MAROQUINERIE
SPECIALITÉ DE SACS DE DAMES EN BOX-CALF, DAIM ET AGNEAU

A. PFEFFER
7, RUE GEOFFROY-LANGEVIN - PARIS (IV^e)

Metro: Rambuteau 14 rue Rambuteau Paris

Paris, le 03 Décembre 1941

Monsieur Hébert Louis, Administrateur
certifie que Mademoiselle Rajchgod Madeleine
travaille à l'établissement et détient en
qualité de piqueuse en maroquinerie
un travail de 326 hrs par semaine, depuis le
7 Novembre 1940. Cette ouvrière est d'origine
Polonoise et Israélite née le 21 Mars 1908 et
habite 24 Rue Rambuteau à Paris, elle n'a
aucun contact avec le public.

L. Hébert
Administrateur

Le Maire,
Paris, le 03 Décembre 1941

22 DEC 1941

7, Avenue des Filles du Calvaire, 75
BOITE 147 - MARBOUXEY

Le 3 juillet 1942

L'affaire est viable commercialement, les résultats 1941 seront de beaucoup supérieurs aux précédents. Son utilité économique ne fait aucun doute, l'emploi de déchets de peaux, utilisables seulement dans cette branche, entre dans 60% de la matière première employée et procure des salaires à 6 personnes et bientôt à 10 ou 12, faisant utiliser les stocks, les commandes étant supérieures à la production actuelle.

L. Hébert

Rapport du Commissaire aux Comptes

....Mr Hébert estimait que l'affaire était viable et il envisageait même que l'exercice 1941 donnerait des résultats de beaucoup supérieurs aux précédents. Ces prévisions ne se sont pas réalisées, comme l'indiquent le bilan et le compte d'exploitation établis à la date de la vente, le 9 avril 1942, et qui se solde par une perte de frs : 82.270,85. Ce résultat négatif serait dû, paraît-il, la fabrication des sacs tout cuir ayant été interdite, à l'essai d'un débouché nouveau dans les petits articles de maroquinerie, essai qui aurait donné des déboires.

Conditions de vente de l'entreprise :

Un acquéreur s'est présenté en la personne de Mr BACQUE Julien, fabricant de sièges en cuir pour l'ameublement, demeurant à Paris, rue Notre-Dame de Nazareth, n°28.

...

Maurice Castagnet

Le 3 juillet 1942, Mr Hébert écrit un rapport détaillé sur l'entreprise. Sa conclusion est que l'affaire est viable.

CONCLUSIONS

L'affaire est viable commercialement, les résultats de 1941 seront de beaucoup supérieurs aux précédents. Son utilité économique ne fait aucun doute, l'emploi de déchets de peaux, utilisables seulement dans cette branche entre pour 60% de la matière première employée et procure des salaires à 6 personnes et bientôt à 10 ou 12, faisant utiliser les stocks, les commandes étant supérieures à la production actuelle.

E. Hébert

En 1942, en relation avec le Commissariat aux Affaires Juives, l'administrateur projette de vendre la maroquinerie.

La vente est réalisée le 9 avril 1942

M. HEBERT estimait que l'affaire était viable et il envisageait même que l'exercice 1941 donnerait des résultats de beaucoup supérieurs aux précédents. Ces prévisions ne se sont pas réalisées, comme l'indiquent le bilan et le compte d'exploitation établis à la date de la vente, 9 avril 1942, et qui se solde par une perte de Frs: 82.270,85. Ce résultat négatif serait dû, paraît-il, - la fabrication des sacs tout cuir ayant été interdite, - à l'essai d'un débouché nouveau dans les petits articles de maroquinerie, essai qui eurent donné des déboires.

III - CONDITIONS DE VENTE DE L'ENTREPRISE

Un acquéreur s'est présenté en la personne de Mr. BACQUE Julien, fabricant de sièges en cuir pour l'ameublement, demeurant à Paris, rue Notre Dame de Nazareth, N° 28.

Comité Général d'Organisation de l'Industrie du Cuir
Administration provisoire d'entreprises israélites
Paris le 18 août 1941

A Monsieur le Directeur du Service du Contrôle des Administrateurs Provisoires
2^{ème} section - 1 place des Petits Pères-Paris

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'après avoir examiné le rapport de Mr Hébert, Administrateur provisoire de l'entreprise israélite PFEFER Abraham, maroquinerie, 7 rue Geoffroy l'Angevin à Paris, nous sommes d'accord, en principe, sur la vente de cette entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire Général, R.J.Gaulon

De F. Heysch 26 rue Boislevet-Paris

Au Commissariat Général aux Affaires Juives-section 2A- 2 rue des Petits Pères-Paris

Le 30 juillet 1942

Entreprise PFEFER

Adresse : 7 rue Geoffroy l'Angevin Paris

Nature : Fabricant de sacs

Cette affaire sur laquelle j'ai déjà adressé une correspondance au Commissariat a été vendue par Mr Hébert à un fabricant de fauteuils de cuir pour l'utilisation de ses déchets.

L'acte a été passé par devant Maître LATULLE, notaire, 12 rue d'Anjou à Paris, en date du 9 avril 1942

Cachet du Commissariat Général aux Questions Juives du 1^{er} août 1942

AJ38 2114 (1280)

COMITE GÉNÉRAL D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE DU CUIR
 5, RUE ÉDOUARD-VII - PARIS 19^e

SERVICE CONCERNÉ
 12/36

ADMINISTRATIONS PROVISOIRES
 15/36

2001 L. 18 Août 1941

62532

Monsieur le Directeur du Service de
 Contrôle des Administrateurs Provisaires
 René Scouler
 1, Place des Petits Pères
 PARIS

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous informer que après
 avoir examiné le rapport de Mr. LÉONTI, Administrateur
 provisoire de l'entreprise inconnue PFERER Abraham, maro-
 quinerie, 7 Rue Geoffroy L'Angevin à PARIS, nous sommes
 d'accord, en principe, sur la vente de cette entreprise.
 Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
 l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
R. Gauthier
 R. G. GAUTHIER

AJ38 2114 (1280)

F. REYSCH 27, Rue Marbeuf (8^e)

30 7 42

Entreprise : PFERER

Adresse : 7 rue Geoffroy l'Angevin Paris

Nature : Fabricant de sacs

Cette affaire sur laquelle j'ai déjà adressé
 une correspondance au Commissariat a été
 vendue par Mr. Hébert à un fabricant de
 fauteuil de cuir pour l'utilisation de
 ses déchets.

L'acte a été passé par devant Me LATULLE
 notaire 12 rue d'Anjou à Paris, en date
 du 8 avril dernier.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
 AUX QUESTIONS JUIVES
 - 1 JUIL 1942 -
 ARRIVÉE n° 167070

Il renouvelle sa carte d'identité... de travailleur étranger.

SERVICE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE 391, Rue de Vaugirard (15^e)

Aôj. 1939. — 12^e Lot. — N° 13392. MINISTÈRE DU TRAVAIL

OFFICE DÉPARTEMENTAL DE PLACEMENT

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Dossier N° 142 Paris, le 13 JUIL 1942

REÇU de M. Pfeffer Jacob

une demande de Renouvellement de carte d'identité de travailleur

OBSERVATIONS :

Le demandeur sera convoqué au Commissariat de Police du lieu de sa résidence aux fins de notification de la décision relative au renouvellement de sa carte d'identité.

Il ne sera donc pas répondu aux demandes qui seraient adressées à l'Office Départemental de Placement.

14294. — Imp. E. Desobry. — 10,000 ex. Cartes à s. n. — 10-11. — C-14294

PREFECTURE DE LA SEINE
 OFFICE DÉPARTEMENTAL DE PLACEMENT
 MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

En 1942, les persécutions envers les juifs s'intensifient :

En janvier, à Wannsee, près de Berlin, les Nazis décident la « solution finale » de la « question juive »,

En mars, le premier convoi quitte Compiègne pour Auschwitz

En juin, le port de l'étoile jaune est obligatoire dès l'âge de 6 ans dans la zone occupée



La Shoah est en marche, les juifs doivent se cacher...

Les convois se succéderont jusqu'en août 1944... 72 000 Juifs seront déportés de France.

Pendant cette période trouble de guerre, de collaboration avec l'occupant et de résistance, ils rencontreront parfois l'aide des gens en France qui pourront devenir plus tard des « Justes entre les Nations » pour avoir sauvé des Juifs.

Pour Jacob, la Rafle du Vel d'Hiv, les 16 et 17 juillet, est décisive...

1942 - 1944 Les différentes étapes

Après la rafle du « Vel d'hiv », Abraham et Chana insistent auprès de Jacob pour qu'il tente sa chance en zone libre. Jacob quitte l'appartement/atelier de la rue Geoffroy l'Angevin le 31 juillet 1942 et emmène ses neveux Jean et Daniel Pfefer.

Après avoir confié Daniel à son frère Herz/David et sa belle-sœur Thérèse cachés à Issoudun (Cher) avec leurs 3 enfants, il se dirige ensuite vers Toulouse où résident sa sœur Ida, son mari Léon Landau et leur fille. Il leur confie Jean.

Il séjourne en 1942 dans des camps pour travailleurs étrangers (Meyszac et La Meyze) avant de rejoindre la famille de sa sœur Paula, son mari Léon Mironer et leur fille, la petite Charlotte à Montauban (Tarn et Garonne).

Il reste dans cette ville de janvier 1943 à fin octobre 1944. Il la quitte à la Libération pour rentrer à Paris et retrouver son appartement vide.



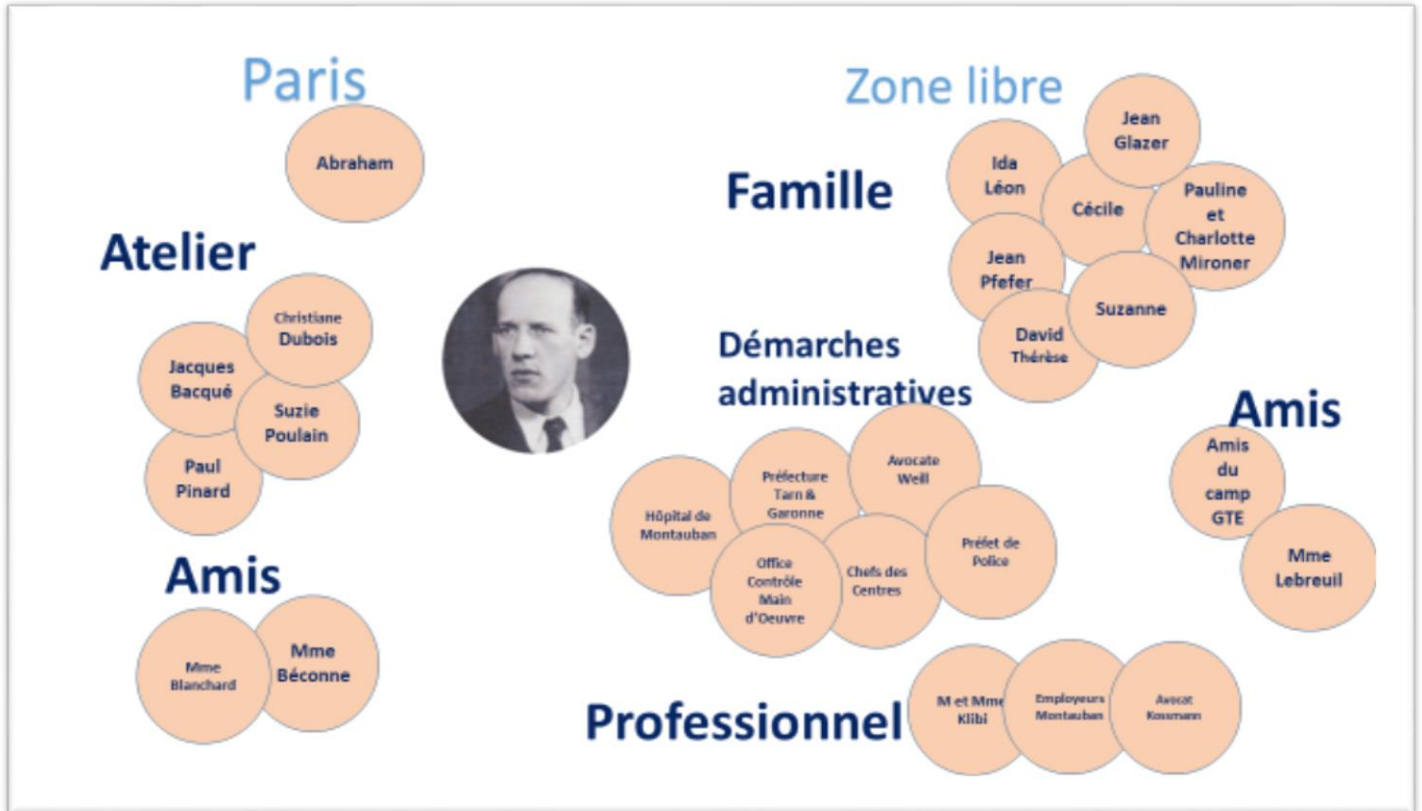
Zone
occupée

Zone
libre

A partir du 11 novembre 1942, à la suite du débarquement des Alliés en Afrique du Nord, l'Allemagne nazie occupe toute la France. Où qu'ils soient, les juifs doivent se cacher.

Les relations de Jacob

Pendant toute cette période Jacob entretient une correspondance nourrie en français avec sa famille entre Paris et la zone libre. Outre les préoccupations de survie et de vie quotidienne, les écrits couvrent les échanges professionnels et les multiples démarches administratives, souvent contraignantes.



Août 42 - octobre 42: Meyssac (Corrèze)

C'est un camp de Groupement de Travailleurs Etrangers, le GTE 405.

Contexte: La loi du 27 septembre 1940, "Loi sur la situation des étrangers en surnombre dans l'économie nationale", crée les "Groupes de travailleurs étrangers" ou GTE : Art.1er "Les étrangers de sexe masculin, âgés de plus de 18 ans et de moins de 55 pourront, aussi longtemps que les circonstances l'exigent, être rassemblés dans des groupements d'étrangers s'ils sont en surnombre dans l'économie nationale et si, ayant cherché refuge en France, ils se trouvent dans l'impossibilité de regagner leur pays d'origine."

Elle prévoit également de mettre les GTE à la disposition d'entreprises. L'objectif est de fournir de la main d'œuvre pour les travaux agricoles, forestiers et industriels.

Le 405e GTE est détaché pour travailler dans les barrages de Corrèze.



Jacob fait l'objet d'une « fiche d'identité », la présence des personnes dans le camp est contrôlée.



Secrétariat d'Etat au Travail-405^{ème} Groupe de Travailleurs
Etrangers- Meyssac (Corrèze)

Permission permanente :

Il est permis au T.E. Pfeffer Jacob d'aller manger en ville.

Il devra assister à la cérémonie des couleurs.

Beaulieu, le 7 octobre 1942

Le Chef de Groupe Thiollier, commandant le 405^{ème} Groupe de T.E.

Secrétariat d'Etat au Travail-405^{ème} Groupe de Travailleurs Etrangers
Meyssac (Corrèze)

Certificat de Présence au Corps

Le Chef de Groupe soussigné certifie que le T.E. matricule 644 774

Noms et prénoms : PFEFFER Jacob figure sur les contrôles du 405^{ème} Groupe de
T.E. à partir du 26 août 1942 et qu'il est présent au groupe à la date de ce jour.

Beaulieu le 10 octobre 1942,

Le Chef de Groupe Thiollier, commandant le 405^{ème} Groupe de T.E.

Le 28 octobre 1942

Cher ami Pfeffer,

J'ai été envoyé aux travaux de ferme pendant toute la
semaine dernière.....

J'ai appris que vous êtes très bien dans votre nouvelle
résidence et nous vous envions...

Les allées et venues sont surveillées...



... Mais il y a des amis...

28 oct.

Cher ami Pfeffer

J'ai été envoyé aux travaux de ferme pendant toute la semaine dernière et c'est pendant mon absence que ma femme a reçu la lettre qui vous était destinée, par conséquent ignorant votre recommandation, elle vous a expédiée le fait.

Vous pourriez m'envoyer ce qui était destiné à notre ami Alexandre que je me ferai le plaisir de remettre en mains propres.

J'ai appris que vous êtes très bien dans votre nouvelle résidence et nous vous envious.

J'espère de vos bonnes nouvelles, remettez le bonjour et mes amitiés à Mr Guépin et Roschberg, Murrin, et tous

Recevez l'expression de ma cordiale amitié, votre

J. Frawdlig

Service Social des Etrangers- Equipe régionale n° 6
19 rue Martial –Limoges
Centre de Triage n°12bis –La Meyze

Permission

Le Chef du Centre 12 bis La Meyze autorise le nommé Pfeffer Jacob n° de matricule 12-95 à se rendre à Limoges se faire établir des photos d'identité.

Il quittera La Meyze le 7-1-1943 et sera de retour le soir même.

La Meyze, le 6-1-1943, le Chef du Centre

Service Social des Etrangers- Equipe régionale n° 6
19 rue Martial –Limoges
Centre de Triage n°12 bis –La Meyze

Sauf-Conduit

Le Chef du Centre de Triage des Etrangers n°12 bis autorise le Travailleur Etranger Pfeffer Jacob à se rendre à Nexon (*camp d'internement*). Il quittera le Centre le 17 novembre à 9h et devra être de retour à 21h.

Pour le Chef de Centre, l'adjoint administratif

Octobre 42 - Janvier 43 La Meyze (Haute-Vienne)

Contexte : La circulaire n° 2765 en date du 8 août 1942 du secrétaire général à la Police envoyée au préfet régional de Limoges (dont dépend Meyssac) exige que les étrangers de moins de 55 ans soient transportés en zone occupée avant le 15 septembre.

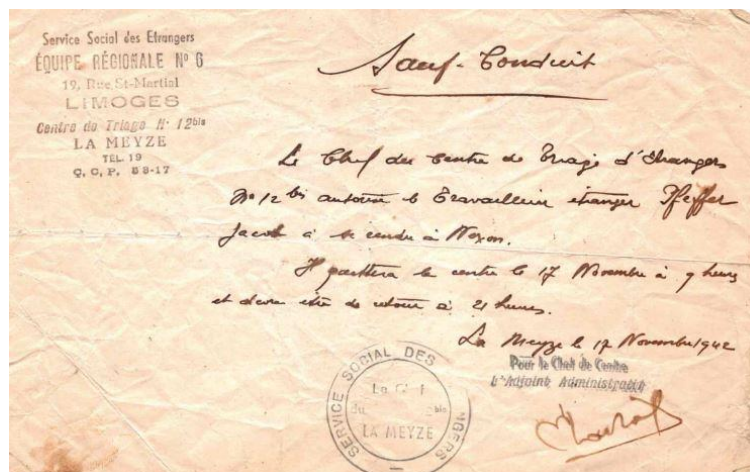
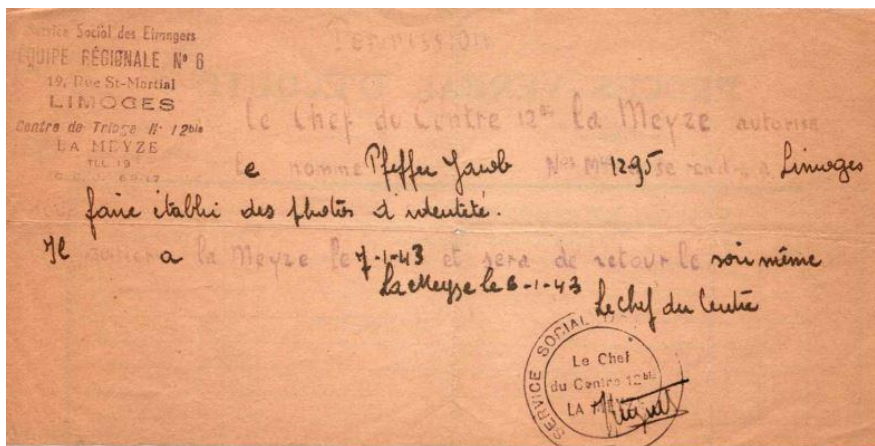
Créé le 4 septembre 1942, le centre de La Meyze fait partie des 25 centres d'accueil du Service Social des Etrangers mis en place entre 1940 et 1943.

Leur mission est l'assistance et reclassement des étrangers réfugiés en France ayant perdu la protection de leur pays d'origine.

Peut-être a-t-il dû fuir de Meyssac et pu se faire inscrire à La Meyze pour cette raison...



La vie y est aussi surveillée...



Police Générale- Passeports- Affaires juives
Etat Français- Préfecture de Tarn et Garonne

Assignment provisoire à résidence

Israélite Etranger

Par décision du 25 novembre 1942, le nommé Pfeffer Jacob est assigné provisoirement à résidence dans la Commune de Montauban, 43 rue de la Comédie. L'intéressé peut librement circuler sur le territoire de cette commune. Pour se déplacer en dehors de ce périmètre, il devra se munir d'un sauf-conduit délivré par les services de la police.

Dès qu'il sera en possession de la présente assignation, l'intéressé devra se rendre à la Mairie ou au Commissariat de Police pour remplir les pièces individuelles.

Tout manquement à ces prescriptions entraînerait, automatiquement, l'internement dans un camp de concentration. Pour le Préfet, le Secrétaire Général Délégué.

Monsieur,

Comme suite à votre récente visite, je me suis immédiatement rendue à la Préfecture de la Haute-Vienne, afin que votre affaire soit menée à bien au plus vite.

Or, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez eu satisfaction, de sorte que vous serez autorisé à vous rendre, selon votre désir à Montauban.

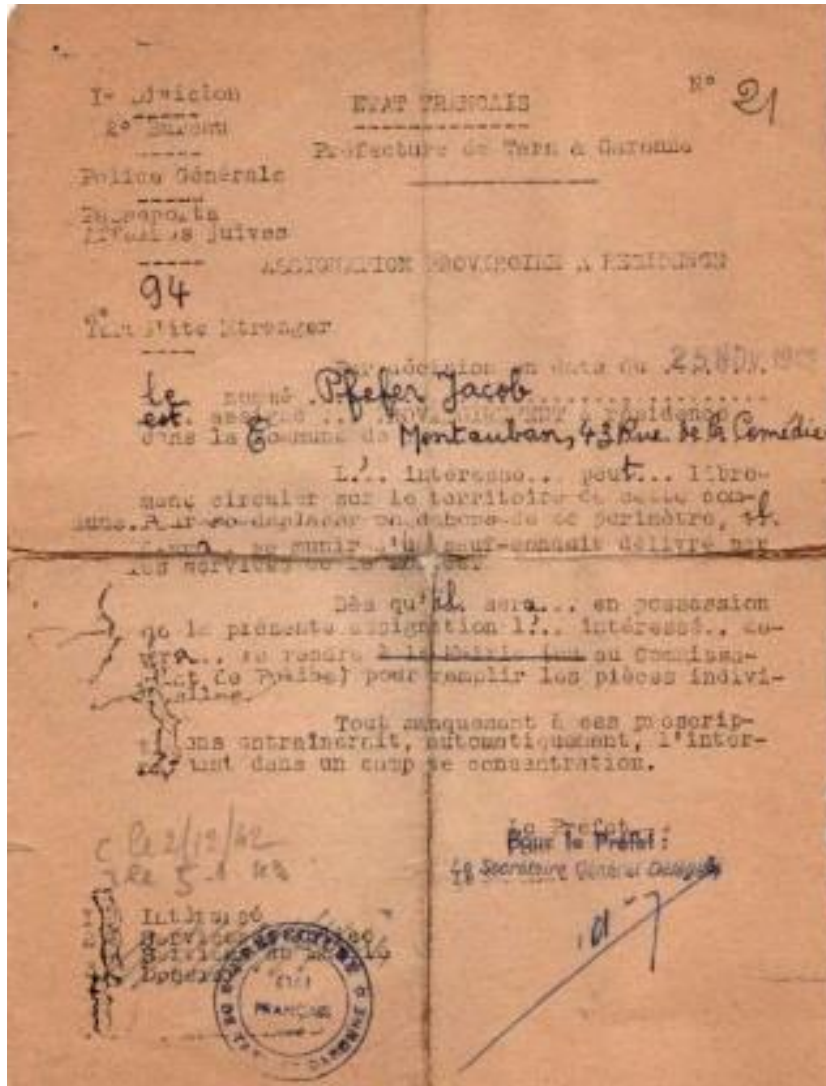
La communication officielle vous sera signifiée prochainement par l'administration compétente. Pour la bonne règle, je vous prie de me tenir au courant et de me donner connaissance dès que l'autorisation officielle vous sera parvenue, car si jamais vous deviez attendre trop longtemps, j'envisagerais de rappeler votre cause auprès de service compétent.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Isle (Haute-Vienne), le 8 janvier 1943

Suzanne Weil- Avocat au barreau de Saverne.

Il fait les démarches pour rejoindre la famille Glazer à Montauban.



Il doit avoir recours aux services d'une avocate.

Monsieur,

Comme suite à votre récente visite, je me suis immédiatement rendue à la Préfecture de la Haute-Vienne, afin que votre affaire soit menée à bien au plus vite.

Or, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez eu satisfaction, de sorte que vous serez autorisé à vous rendre, selon votre désir, à Montauban.

La communication officielle vous sera signifiée prochainement par l'Administration compétente. - Pour la bonne règle je vous prie de me tenir au courant et de me donner connaissance dès que l'autorisation officielle vous sera parvenue, car si jamais vous deviez attendre trop longtemps, j'envisagerai de rappeler votre cause auprès du Service compétent.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Avocate

Isle (Haute-Vienne), le 8 Janvier 1943.



Etat Français- Préfecture de Tarn et Garonne
 A Monsieur Mojlek Glazer, 43 rue de la Comédie, Montauban

Montauban, le 30 novembre 1942,
 Monsieur,

Vous m'avez adressé un certificat d'hébergement en faveur de votre beau-frère PFEFFER Jacob, actuellement au Centre du Service Social de la Meyze (Haute-Vienne).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par décision de ce jour, j'accorde à ce dernier l'autorisation de résider à Montauban dans mon département. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet, le Secrétaire Général Délégué.

Office Départemental de Placement Gratuit et de Contrôle de la
 Main d'œuvre étrangère de Tarn et Garonne

Le Directeur de l'Office certifie que le nommé Pfeffer Jacob, sujet russe, demeurant 69 rue Lacapelle à Montauban, a déposé ce jour, à l'office, un dossier de demande de régularisation de sa situation de travailleur industriel en travailleur industriel.

Montauban, le 11 mars 1943,

Pour le Directeur de l'Office.

Ville de Montauban- Service des Réfugiés

Montauban, le 1^{er} septembre 1944

A Monsieur Pfeffer Jacob, chez Mme Veuve Caumont, Cité Lapierre Beau-Soleil.

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Préfet de Tarn et Garonne autorise Pfeffer Jacob, évacué de Paris, à résider en notre ville. Vous voudrez bien vous présenter au plus tôt au bureau des Allocations, Côte de Sapiac, afin de fournir quelques renseignements indispensables à l'établissement de votre fiche de réfugié civil et le cas échéant déposer une demande d'allocation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire.

Janvier 43 - Octobre 44 Montauban (Tarn-et-Garonne)

Il obtient l'autorisation de résider dans la famille de sa sœur Guénia Glazer, puis rejoint la famille de sa sœur Pauline Mironer et se met en quête de travail.

1940

Etat Français
Préfecture de Tarn-et-Garonne
Montauban, 30 novembre 1944

Monsieur

Vous m'avez adressé un certificat de
bergement en faveur de votre beau-frère
PFEFFER Jacob, actuellement au Centre de
nos soins à la Meuzo (H^{te} Saône)

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que par décision de ce jour, j'accorde à ce
dernier l'autorisation de résider à Montauban
dans mon département.

Cordialement agréés, très bonne classe
de vos considérations distinguées.

Le Préfet
Raimond PÉRIE
Le Secrétaire Général
Lignette

Mme Glazer Marie Lék
143, rue de la Comédie
Montauban

St: anticipation séjour
allée P. de la Gare
nomme: votre certificat
d'hébergement en date
du 10/11/44

Secrétariat

Un document officiel écrit à la main sur du papier écolier !!!

du dossier : Office Départemental de Placement Gratuit
et de Contrôle de la Main-d'œuvre étrangère
de Tarn-et-Garonne

Le Directeur de l'Office certifie que l e nommé _____
Pfeffer Jacob sujet Russe
demeurant à C.G.R. Ducapelle Montauban
a déposé ce jour, à l'Office, un dossier de demande de
régularisation, de sa situation de :

a) non salarié, en travailleur { agricole
industriel

b) travailleur { agricole en travailleur { industriel
industriel agricole

c) d'avis favorable à la délivrance de sa { agricole
première carte de travailleur (industriel)

Montauban, le 11 Mars 1943

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE.

VILLE de MONTAUBAN
Service des Réfugiés
Montauban le 1/8/44
Monsieur PFEFFER Jacob
Chez Mae Vve CAUMONT
Cité Lapierre
Beau-Soleil

M. refugié

J'ai l'honneur de porter à
votre connaissance que le Préfet
de T-et-G, autorise _____
Pfeffer Jacob
évacué de _____
à résider en notre Ville.

Vous voudrez bien vous présen
ter au plus tôt au Bureau des Allo
cations, Côte de Sapiac afin de
fournir quelques renseignements
indispensables à l'établissement
de leur fiche de réfugié civil
et le cas échéant déposer un deman
de d'allocation.

_____ peut se présenter

Veuillez agréer, M. refugié
l'assurance de ma considération
distinguée

LE MAIRE

Docteur René Gleyze,
56 rue du Moustier, Montauban
(Tarn et Garonne)

L'état de santé de Mr Pfeffer nécessite son admission à l'hôpital de Montauban (Service de Médecine).

Hôpital-Hospice civil et militaire de
Montauban

Certificat de présence

Je soussigné Directeur de l'hôpital –Hospice de Montauban certifie que Mr Pfeffer Jacob, né le 18 octobre 1899 à Kiew en Russie, entré le 10 mars 1944 en Médecine est sorti le 6 juin 1944.

Montauban, le 19.6.1944,

Pour le Directeur, E.Brousse

Jeunes de la Résistance Juive – FFI

Carte d'Adhérent : Pfeffer Jacob, 45 ans,
maroquinier, adresse 70 boulevard Blaise Doumer

Date d'inscription 1^{er} septembre 1944

Ministère de la Défense nationale et de la guerre, Ministère de l'Intérieur

République Française – Sauf-conduit (modèle pour Etrangers) valable du 31 octobre au 30 novembre 1944.

Pfeffer Jacob, réfugié russe, non travailleur, né le 18 octobre 1899 à Kiew en Russie, domicilié à Montauban 70 boulevard Blaise Doumer (Tarn et Garonne) est autorisé à se rendre à Paris (Seine) pour « affaires de famille »

Carte d'identité 39CE n°49635, délivrée le 23 septembre 1944 par la Préfecture de Tarn et Garonne.

Mode de transport autorisé : chemin de fer

Autorisé par les autorités militaires de 4 octobre 1944

Délivré le 28 octobre 1944 par le Commissaire de Police.

Certificat de Départ de Montauban

Le Maire de la Commune de Montauban certifie que Monsieur Pfeffer Jacob, demeurant 70 boulevard Blaise Doumer, recensé au fichier communal sous le n° 107142 a déclaré devoir quitter cette ville temporairement ou définitivement le 31 octobre 1944 pour se rendre à Paris 4^{ème}. En conséquence, il a été radié des contrôles de la ville de Montauban ce jour.

Montauban, le 31 octobre 1944,

Le Maire

Il tombe malade et séjourne trois mois à l'hôpital.

DOCTEUR RENÉ GLEYZE
56, RUE DU MOUSTIER
MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE)
TEL. 201

L'état de santé de M. Pfeffer
néenote me a permis à l'Hôpi-
tal de Montauban (Service de
Médecine).
M. II. 44
Ruy

HOPITAL-HOSPICE
CIVIL & MILITAIRE
DE MONTAUBAN
(T.-et-G.)
BUREAU
DE
L'ECONOME
CERTIFICAT de PRESENCE
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Montauban, le 194

Téléphone 101

Je soussigné DIRECTEUR de l'
Hôpital Hospice de MONTAUBAN, certifie qu'
M. J. Pfeffer... Jacob... né le 18.10.
1894. à Kiew... Russie, nat. de...
soviétique. 1944... en... médecine.
de mon Etablissement est présent et jouit à
Montauban le 19.6.1944
LE DIRECTEUR P.I.
E. Brouss

Postage stamps and handwritten address:
J. Pfeffer
Hopital Hotel Dieu
Salle St. Louis
Bt 9
Montauban

Pendant son séjour à Montauban, il s'engage dans la résistance juive.

JEUNES DE LA RESISTANCE JUIVE - F. F. I.
Carte d'Adhérent

Nom Pfeffer
Prénoms Jacob
Age 45 ans Profession médecin
Adresse 70, Bd Blain Bonnier
Date d'inscription 14 Juin 1944
Titulaire : Secrétaire : Trésorier :

Août 1944, Paris est libéré...Il peut rentrer chez lui à Paris... mais avec une autorisation !

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
MODÈLE S-A-2
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ÉTRANGERS
SAUF-CONDUIT aller et retour
valable du 10 août au 10 octobre 1944
N° de titre: 2741
M. Pfeffer
Prénoms Jacob
Profession Médecin
Né le 18.10.1894
Département Tarn-et-Garonne
en autorité à se rendre à Paris
Signature du titulaire
Prise d'identité, nature carte d'identité S.G.C. n° 49235
délivré le 23.10.44 par le Maire de Montauban
Mode de transport autorisé: C.A. de la ville
(*) Autorisation d'entrée en autorité militaire au 10/10/44
Cette grille doit être le... par...
Permis de conduire le... délivré le 24 octobre 1944
(Voir au verso les prescriptions pour visa.)

CERTIFICAT DE DÉPART DE MONTAUBAN
Le Maire de la Commune de Montauban certifie que M. Pfeffer Jacob demeurant rue Bd Blain Bonnier 70 recensé au fichier communal sous le n° 47142 a déclaré devoir quitter cette ville temporairement ou définitivement le 31.10.44 pour se rendre à Paris 4°
Ce consommateur est accompagné de :
En conséquence, il a été radié des contrôles de la ville de Montauban ce jour.
Montauban, le 31.10.44
Le Maire.

« Je suis contente de savoir que votre voyage se soit bien effectué.

Tant mieux que vous ayez pu rentrer en possession de votre logement mais c'est bien malheureux qu'il soit vide. Avez-vous pu avoir des renseignements sur les gens qui ont vidé l'appartement ? Ce ne sont peut-être pas les boches ? J'espère que la Ville de Paris vous accordera très vite un peu de mobilier. »

De Henri Kossmann, avocat

Paris, le 5 juin 1945

Reçu de Monsieur Pfeffer Jacob, demeurant à Paris, 7 rue Geoffroy l'Angevin, la somme de deux mille cinq cents francs à titre d'honoraires.

Avocat stagiaire à la Cour d'Appel de Paris

Paris, le 3 mai 1945

A Monsieur Pfeffer, 7 rue Geoffroy l'Angevin – Paris

Monsieur,

J'ai été saisi par Monsieur Henri Kossmann de votre affaire concernant le fonds de commerce de votre père, sis au 7 rue Geoffroy l'Angevin. Vous désirez donc être nommé administrateur provisoire de ce fonds. J'ai le plaisir de vous faire savoir que l'ordonnance récente en date du 21 avril dernier prévoit votre cas. Voudriez-vous passer me voir à mon bureau, 61 rue Jouffroy 17^{ème}, métro Wagram, mardi prochain, le 8 mai, entre 17 et 19 heures, avec toute pièce justificative de votre identité. Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, mes empressées salutations.

Novembre 1944 Retour à Paris

Ses parents ont disparu... l'appartement est vide...

De Montauban, Lettre de son amie Madame Lebreil, en date du 13 novembre 1944

Je suis contente de savoir que votre voyage s'est bien effectué - Tant mieux que vous ayez pu rentrer en possession de votre logement mais c'est bien malheureux qu'il soit vide - Avez vous pu avoir des renseignements sur les gens qui ont vidé l'appartement - Ce ne sont peut

être pas les Boches ? J'espère que la Ville de Paris vous accordera très vite un peu de mobilier -

Les démarches pour récupérer son activité durent... Un avocat est indispensable !

1945

Avocat stagiaire Paris le 3 Mai 1945
à la Cour d'Appel de Paris

Monsieur PFEFFER
7 Rue Geoffrey L' Angevin
PARIS.

Monsieur,

J'ai été saisi par Monsieur Henri KOSSMANN de votre affaire, concernant le fonds de commerce de votre père, sis au 7 Rue Geoffrey l'Angevin.

Vous désirez donc être nommé administrateur provisoire de ce fonds

J'ai le plaisir de vous faire savoir que l'ordonnance récente en date du 21 Avril dernier prévoit votre cas.

Voudriez vous passer me voir à mon bureau, 61 Rue JOUFFROY, 17^e, métro Wagram, Mardi prochain, le 8 Mai, entre 17 et 19 heures, avec toutes pièces justificatives de votre identité.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, mes empressées salutations.

Téléphone: WAG. 38.03.

HENRI KOSSMANN

Paris le 5 Juin 1945

Reçu de Monsieur Pfeffer Jacob,
demeurant à Paris 7 Rue Geoffrey Langevin
la somme de Francs Deux Mille Cinq Cent
à titre d'Honoraires.

3 FRANCS

Paris, le 12 juin 1945

A Monsieur le Préfet de Police,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation temporaire afin de me permettre d'exercer le commerce de Fabrique de Maroquinerie, qu'exerçait mon père avant sa déportation.

R.C.702.370. Seine.

De Monsieur Pfeffer Jacob, né le 18 octobre 1899 à Kiew, réfugié russe.

Carte d'identité « non travailleur » N :39 CE 49635 (CC 609915), délivrée le 23/9/1944 à Montauban, valable du 3/4/1944 au 9/7/1945.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

Déclaration déposée le 22 mars 1946 aux fins d'**inscription modificative** de l'immatriculation déposée le 25 avril 1938, au nom de PFEFFER Abraham.

Modification au nom de Monsieur PFEFFER Jacob son fils, nommé administrateur provisoire du fonds et des biens à la date du 2 juillet 1945. Je prends en conséquence le fonds de commerce en administration à compter de cette date. Fait à Paris, le 5 mars 1946.

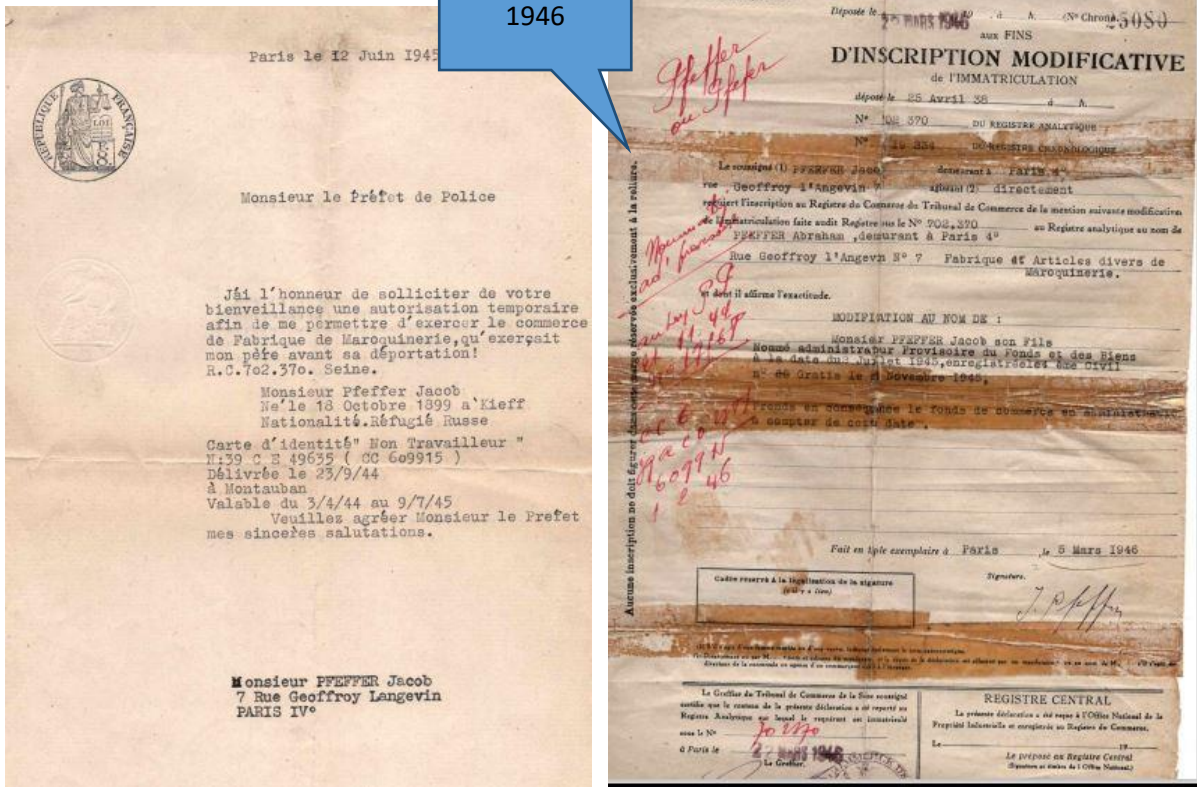
J. Pfeffer

Association des Internés et Déportés Politiques 16 rue d'Artois Paris 8ème

PFEFFER JACOB , né en Russie, le 18 octobre 1899, nationalité russe, modéliste maroquinier, domicilié au 7 rue Geoffroy l'Angevin – Paris

Carte de membre établie le 10 novembre 1946

Le titulaire de la présente carte a été prisonnier civil de guerre et détenu comme tel dans les prisons ou camps ci-après (*non rempli*)



1946

Les nouveaux timbres de la France retrouvée..



Il rejoint l'association des internés et déportés politiques.



Paris, le 30 août 1942

Mon cher Jacques, Nous avons reçu ta carte du 27/8 et sommes heureux des nouvelles que tu nous donnes de toute la famille. Ici nous sommes en bonne santé. J'ai envoyé 2 fois 3000 frcs à Pauline, 2000 pour les enfants, le reste pour toi. Monsieur Klibi viendra les voir la semaine prochaine. Je ne sais pas qui est Mr Frydman. Mr Gelbard va bien mais Gerta (Gitla) n'est pas bien. Christiane a été malade, elle va mieux. Je vais t'envoyer un colis cette semaine avec du tabac ! Ecris-nous vite s'il te faut encore de l'argent. Aies du courage. Un grand souvenir de Mme Blanchard et bonjour de Mme Béconne. Nous t'embrassons bien fort.

Ton père A.Pfefer

Ta mère Ch.Pfefer

Mon cher Jacques,

Je viens de recevoir ta carte en même temps que celle de ton père. Sa première, celle j'attendais pour te faire savoir où il était. **Il m'écrit de Drancy et me demande que je lui envoie ce qu'il a besoin.** Comme je suis toujours à travailler chez Bacqué, et comme ouvrière c'est Melle Annette. Je vais faire tout ce que je peux pour lui faire ses colis. **J'étais là quand on est venu le chercher. Lui comme moi, nous étions très surpris, nous ne pouvions pas le croire.** A sa demande, j'ai prévenu ses amis à seule fin qu'ils puissent faire quelque chose pour lui. Ce qui, jusqu'ici, est resté sans résultat, **mais il ne faut pas désespérer.** Comme je suis toujours à l'atelier, je te tiendrai au courant. Je vais terminer, mon cher Jacques, en te serrant bien amicalement la main.
Paul

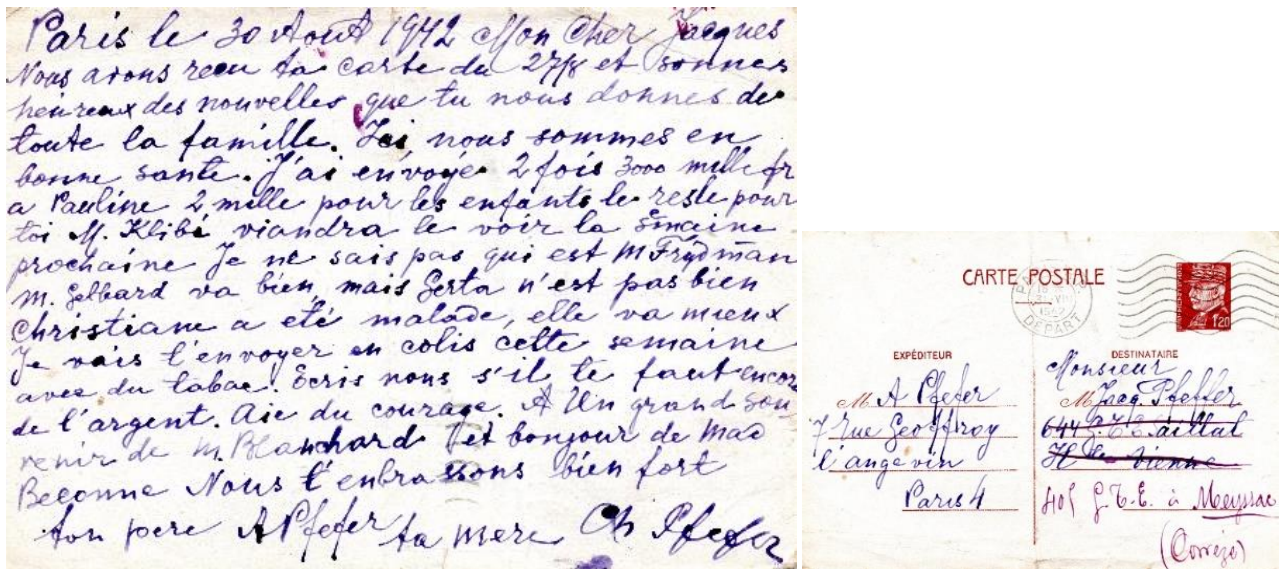
Survivre

Les lettres suivantes témoignent de toutes les difficultés rencontrées pendant cette période.

• Faire Face

Dès son départ le 31 juillet 1942, il entretient avec son père Abraham une correspondance suivie qui s'achèvera à l'arrestation de celui-ci lors de la rafle du 11 février 1943

Abraham lui écrit 23 cartes en 5 mois, voici la première datée du 30 août.



L'arrestation d'Abraham par la Police française a lieu en plein jour... L'amie Paul est là et raconte.

Mon cher Jacques
 je viens de recevoir ta carte au même temps que
 celle de ton père ce premier que j'attendais pour
 te faire savoir où il était. Il m'a écrit de Drancy
 et me demande que je lui envoie ce qu'il
 a besoin. et comme je suis toujours à travail
 chez Bacqui et comme ouvrière c'est à Annette
 je vais faire tout ce que je peut pour
 lui faire ces colis. j'étais là quand on
 est venu le chercher lui comme moi
 nous étions très surpris nous ne pouvions
 pas croire. a ce demande j'ai prévenue
 ces amis a seul fin qu'il puisse faire
 quelque chose pour lui qui j'espère est
 resté sans résultat. mais il ne faut
 pas désespérer. et comme je suis toujours
 a l'atelier je te tiendrais au courant
 je vais terminer mon cher Jacques en
 te serrant bien amicalement la main
 Paul

Service Social d'aide aux Emigrants – 96 rue Garibaldi Lyon

Lyon, le 21 mai 1943, à Monsieur Jacob Pfeffer, 12 rue Bessières-Montauban (Tarn et Garonne)

Monsieur,

Nous sommes en possession de votre message adressé à Mr Abraham Pfefer et regrettons de vous informer que nous ne pouvons transmettre de nouvelles aux personnes déportées, dont nous ne connaissons pas l'adresse. Il ne nous est même pas possible de faire des recherches pour retrouver leur lieu de résidence actuel. Toutefois, si vous voulez bien remplir le petit questionnaire ci-joint et nous le retourner, nous transmettrons les renseignements qu'il nous apportera au Comité International de la Croix-Rouge, qui essayera d'obtenir des nouvelles dès que cela sera possible.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Mme Trillat – Assistante Sociale

Carte d'identité vierge

Mairie de Salvagnac (Tarn)

Jacob s'inquiète...

Service Renseignement

Réception :
Lundi et Jeudi
de 9 heures à 12 heures

Service Social d'Aide aux Emigrants
RECONNU D'UTILITE PUBLIQUE
96, RUE GARIBALDI - LYON

TÉL. LALANDE 36-50
Adresse télégraphique :
Migranta-Lyon
LYON, le 21 Mai 1943

Monsieur Jacob PFEFFER
12, rue Bessières
MONTAUBAN
(T. & G.)

Monsieur,

Nous sommes en possession de votre message adressé à M. Abraham PFEFFER, et regrettons de vous informer que nous ne pouvons transmettre de nouvelles aux personnes déportées, dont nous ne connaissons pas l'adresse.

Il ne nous est même pas possible de faire des recherches pour retrouver leur lieu de résidence actuel.

Toutefois, si vous voulez bien remplir le petit questionnaire ci-joint et nous le retourner, nous transmettrons les renseignements qu'il nous apportera au Comité International de la Croix-Rouge, qui essayera d'obtenir des nouvelles dès que cela sera possible.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

H. Trillat
H. TRILLAT
Assistante Sociale

32
13
38
Rappeler la réf. FP LS 5030

• Echapper

L'obtention de « vrais » faux papiers est vitale.

CARTE D'IDENTITE

Nom _____
Prénoms _____
Profession _____
Né le 10 1940 à _____
Département _____
Nationalité _____
Conjoints _____

3 FRANCS

Taille _____ Sexe _____
Cheveux _____ Couleur des yeux _____
Moustaches _____
Yeux _____
Signes particuliers _____

La Titulaire : _____ Les Ténaires : _____
Vu pour la délivrance : _____
Le _____

Entreprise digitale

Mairie de SALVIGNAC
FRANCAIS
(T. & G.)

Abraham 18 octobre 1942 à Jacques : ...Ida me dit que je dois envoyer de l'argent. A quelle adresse ? Dis-moi où je dois envoyer le reste du colis....

Abraham 27 octobre 1942 à Jacques : ...Je suis très étonné que tu n'aies pas écrit à moi-même que tu avais besoin d'argent. Notre ami (*Klibi*) a été chez David qui me l'a fait savoir. Ecris très vite, je ferai le nécessaire tout de suite, et dis bien à quelle adresse.....

Paris, le 5/9/1942

Cher ami,

Je peux enfin vous écrire ayant eu votre adresse chez vos parents. Ils sont en bonne santé et pensent beaucoup à vous. Tous espèrent que vous-même êtes en bonne santé et que vous ne vous ennuyez pas trop. J'ai été chez David avec l'espoir de vous voir et de vous remettre 3000 frs, mais votre frère ne connaissait pas votre adresse. Je n'ai pas été voir Mr Ricard parce que rien n'est prêt et Melle Christiane étant malade depuis votre départ, n'a pas travaillé. Aussitôt terminé, vous pouvez compter sur moi. Je termine en vous souhaitant bon courage, bonne santé et à bientôt. Recevez nos amitiés.

Klibi

Paris, le 19/9/1942

Cher ami,

Je suis, après beaucoup, rentré à Paris. J'espère que vous êtes en bonne santé. Je n'ai rien trouvé comme marchandises, j'ai pensé que je peux prendre les portemonnaies que Melle Christiane est en train de terminer, mais vos parents donnent la préférence à Mr Ricard. Vos parents exigent votre autorisation pour me les vendre. J'en ai été étonné, ils n'ont pas à craindre que je ne les paye pas. Je les payerai avant de les prendre, le prix fixé par vous. Soyez assez aimable d'écrire d'urgence à vos parents et fixez vous-même le prix à vos parents si cela ne vous dérange pas.

Je compte sur vous, en espérant que vous me donnerez la préférence vis-à-vis de notre amitié, si non, je vous remercie. A bientôt et recevez nos meilleures amitiés.

Klibi

Carte d'Abraham à Jacob

18 octobre 1942

- Avoir de l'argent

Ida m'a dit que je dois envoyer de l'argent à quelle adresse dis moi ou je dois envoyer le reste du colis. Nous faisons de la

Carte d'Abraham à Jacob

27 octobre 1942

ça va beaucoup mieux. revenue à la maison. je suis très étonné que tu ne m'ait pas écrit à moi même que j'avais besoin d'argent notre ami a été chez David qui me la fait savoir. écrit très vite je ferai le nécessaire tous de suite et dis bien à quelle adresse. le colis et l'atoutement sera envoyé demain.

Il écrit la lettre pour ton père je profite de l'occasion pour te dire la main Paul

Paris le 19/10/42

Cher ami

Je suis après beaucoup rentré à Paris j'espère que vous êtes en bonne santé. Je n'ai rien trouvé comme marchandise j'ai pensé que je peux prendre les portes monnaie que Melle Cristiane est entrain de terminer, mais vos parents donne la préférence à M^r Picard, vos parents exigent une autorisation de vous pour me les rendre à moi, j'en ai été étonné, il n'ont pas eu crainte que je ne les paye pas, je les payerais avant de les prendre le prix fixé par vous. soyez assez aimable d'écrire d'urgence à vos parents et fixez vous même le prix à vos parents si cela ne vous dérange pas.

Je compte sur vous en espérant que vous me donnerez la préférence vis-à-vis de notre amitié, si non je vous remercie.

A bientôt et recevez nos meilleurs amitiés

Klibi

Paris le 5-9-42

Cher ami

Je peux enfin vous écrire ayant eu votre adresse chez vos parents, ils sont en bonne santé et pensent beaucoup à vous. Vous espérez que vous même êtes en bonne santé et que vous ne vous ennuyez pas et que vous ne vous ennuyez pas trop. J'ai été chez David avec l'espérance de vous voir et de vous remettre 13000 mais votre frère ne connaissait pas votre adresse. Je n'ai pas été voir Monsieur Picard parce que rien est prêt et Melle Cristiane étant malade depuis votre départ n'a pas travaillé aussi-tôt terminé vous pourrez compter sur moi. Je termine en vous souhaitant bon courage - bonne santé et à bientôt - Recevez nos amitiés

Klibi

De M. Klibi, représentant de commerce et ami de la famille, chargé de vendre la production de l'atelier

Abraham 15 novembre 1942.....Notre ami (*Klibi*) apportera à David ce que Mr.B. (*Bacqué*) apporte comme d'habitude. Mr.B. vient de temps en temps, il apporte de quoi travailler un peu. Il m'a donné 3000 frs. Mr Hébert vient tous les mois. Dis-moi vite si tu as reçu les 1000 frs que j'ai envoyés le 3 novembre....Notre ami a déjà donné 1000 frs à David quand il a été le voir.....

Juin 1944

Chère Madame et cher Monsieur (*Klibi*),

Vous serez certainement étonnés de recevoir de mes nouvelles après un aussi long silence. Je ne voulais pas vous inquiéter à mon sujet car j'ai fait un séjour de 3 mois à l'hôpital. J'ai eu une période très pénible et je n'allais pas vraiment bien. Mais me voilà un peu rétabli et j'en profite pour vous écrire. J'espère que votre santé à vous 2 est bonne et que vous voudrez bien me donner de vos nouvelles.

Croyant toujours en votre amitié, je me permets de vous dire que je suis dans un extrême besoin d'argent. Si vous pouvez convertir ce que vous avez ou si vous voulez m'avancer quelque chose, vous me rendrez un grand service et je vous remercie d'avance.

Dîtes-moi si vous allez toujours à Issoudun et comment vous avez trouvé ma belle-soeur (*Thérèse*) et les enfants. J'ai eu un grand chagrin car une de mes nièces âgée de 20 ans (*Suzanne*) est décédée de l'appendicite à Brive-la-Gaillarde il y a un mois. Je suis allé sur sa tombe mais après l'enterrement. Inutile de le dire à ma belle-sœur. Avec mes sincères remerciements, croyez à mes meilleures amitiés.

J. Pfeffer

Issoudun, le 10 septembre 1942

Mon cher Jacques, Nous avons reçu ta lettre avec grande joie, j'étais très inquiet de ne pas avoir de tes nouvelles. J'ai été très content que Léon Mironer soit venu te voir. Moi aussi, je voudrais venir, seulement, ici, on ne peut pas obtenir de sauf-conduit. Pour le colis je tâcherai de me conformer à tes désirs. J'enverrai par colis postal. Dans le colis que tu recevras maintenant, tu recevras la couverture, et quand tu m'écriras, je t'enverrai le blouson. Pour Monsieur Klibi, je peux te dire qu'il doit venir ici samedi prochain, c'est-à-dire le 12 septembre et je ferai ta commission avec ta lettre que j'ai reçue. J'ai encore reçu 3 lettres une de Grenoble, la seconde de Lyon et la 3^{ème} de Toulouse.

Celle de Lyon, c'est la sœur de Thérèse, ils demandent toujours après toi. En ce qui nous concerne, nous sommes tous en bonne santé, je travaille toujours dans le bâtiment. Les enfants sont toujours à la campagne, ils vont rentrer prochainement. Je te quitte en t'embrassant bien fort.

Ton frère qui désire te voir le plus tôt possible. Thérèse et les enfants t'embrassent tendrement.

David

Issoudun, le 22/9/1942,

Mon cher Jacques,

Nous sommes très inquiets de ne pas avoir de tes nouvelles.

Ecris-nous tout de suite.

Tu recevras un colis cette semaine. Je t'embrasse.

Ton frère,

David

• Obtenir des nouvelles de la famille et des amis

Issoudun le 10/9 1942
 Mon cher Jacques,
 Nous avons reçu ta lettre avec grand joie, je te suis très intéressé par avoir des tes nouvelles. Je te suis content que Leon Marion est venue le voir, moi aussi j'voudrais venir seulement ici on peut pas obtenir que sans combat. Pour le colis je t'achèrèis ne compte pas à tes desirs je t'envoie par colis postal

de Lyon avec la soeur de Therese ils demande toujours après toi. Tu ce que vous avez vos deux soeurs en bonne santé je travaille toujours dans le bâtiment. les enfants sont toujours à la campagne. ils vont venir prochainement. Je te quitte en t'embrassant bien fort.
 Ton père qui desire te voir le plus tôt possible
 Dan
 Therese et mes enfants t'embrassent tendrement.

2 -
 Dans le colis que tu recevra maintenant tu recevra le couvertures, et quand tu recevra si tu es le blouson. Pour mon oncle Kléber je peux te dire qu'il doit venir ici samedi prochain avec a dire le 12 septembre, et se fera ta commission, avec ta lettre que j'ai reçu. j'ai encore reçu 3 lettres, une de Fanolle le 2e de Lyon et le 3e de Toulouse.

Lettre de David à Jacob d'Issoudun
 le 10 septembre 1942

Mot de David d'Issoudun
 le 22 septembre 1942

Issoudun le 22/9 1942
 Mon cher Jacques:
 Nous sommes très intéressés de ne pas avoir de tes nouvelles. Écris nous toute suite Tu recevra un colis cette semaine. Je t'embrasse bien fort
 Dan X

Montauban, le 1/10/1942

Cher Jacques,

Je suis maintenant chez Pauline. Nous avons fait bon voyage et j'ai raconté à Pauline et Léon comment nous t'avons trouvé.

Emile (Mojlek Glazer) est parti pour quelques jours. Nous profitons d'être ensemble pour écrire aux grands-parents. Chacun des petits enfants a signé la carte et ils sont 5. Tu parles si maman va être contente!

Pauline (Paula) vient de recevoir une carte des parents, c'est maman même qui l'a écrite. Bons baisers de nous tous.

Ida, Pauline, Léon Mironer, Jean Glazer, Jean Pfefer, Daniel, Cécile,
Charlotte

Lettre d'Ida

Toute la famille réunie à
Montauban signe la carteIda, Paula, Léon Mironer, Jean Glazer,
Charlotte, Cécile, Jean Pfefer, Daniel

02/10/1942

Montauban le 1.10.42
Cher Jacques
Je suis maintenant chez Pauline
Nous avons fait bon voyage et
j'ai raconté à Pauline et Léon
comment nous t'avons trouvé
Qu'il est parti pour quelques
jours. Nous profitons d'être
ensemble pour écrire aux
grand-parents chacun
des petits enfant a signé
la carte et ils sont 5
parle si maman va être
contente. Pauline viens de
recevoir une carte des
Parents c'est maman même
qui l'a écrite. Bons baisers
de nous tous. Ida, Jean G. Daniel, Paula,
Jean Pfefer, Cécile, Charlotte, Léon Paulin



Paris, le 6 octobre 1942,

Cher ami,

J'ai reçu votre lettre avec plaisir, surtout de savoir que vous allez mieux. Vous me dites d'aller chez vous, j'y vais deux à trois fois par semaine. Voyez que je ne les oublie pas. C'est que votre maman, elle est toujours souffrante. Mais elle ne va pas plus mal, mais elle ne va pas mieux non plus.

Votre papa va très bien et votre ami (*Paul ?*) est toujours chez eux, il leur est très utile.

Gerta est à Pithiviers (*camp d'internement*) dans l'infirmerie, malade.

Chez nous, la santé est bonne....

Ma fille Marcelle et mon mari se joignent à moi pour vous envoyer toute notre amitié et notre bon souvenir.

Votre amie,

Mme Béconne

Cher ami
 J'ai reçu votre lettre avec plaisir
 surtout de savoir que vous allez
 mieux. Vous me dit d'aller
 chez vous, j'y vais deux et
 trois fois par semaine
 voyez que je ne les visite
 pas. Car qu'à votre maison
 elle est toujours souffrante
 mais ne va pas plus mal
 mais pas mieux non plus.
 votre papa va très bien et
 votre amis est toujours chez
 eux et leurs ai très utile
 Gata est à Pitiviers dans
 l'infirmerie malade
 Che nous la santé est bonne
 ainsi que mon Robert et
 et Marcelle mon mari et
 j'espère à moi par vous
 envoyez toute notre amitié
 et bon souvenir s'agira
 vous bien. Votre ami et
 Béconne

Mme Béconne, une amie
de la famille de Paris

6 octobre 1942

Toulouse, le 23/9/1942

Mon Cher Jacques,

Je m'excuse de répondre si tard à ta lettre. J'espérais aller te voir avec Cécile, c'est pour cela que je n'ai pas répondu. Pour le moment, c'est impossible, on me promet pour plus tard.

Pour l'autre colis, j'étais bien en peine mais on ne peut rien. Je suis maintenant à la poste pour expédier un colis. On ne peut plus envoyer que 3 kg, c'est bien peu.

Ecris-nous vite. Nous aurons bientôt des nouvelles des Parents, une dame qui est allée à Paris les a vus. Elle revient à Toulouse la semaine prochaine.

Ici, ça va. Nous sommes tous 3 en bonne santé. Léon(*Landau*) travaille un peu. Cécile va bientôt reprendre l'école. Le temps commence à se rafraîchir. As-tu un tricot chaud, sinon écris-nous et je t'en enverrai un. As-tu des nouvelles de Pauline ? J'ai reçu une lettre de Suzanne, elle travaille et elle gagne pour elle.

En attendant de nous voir, je t'embrasse bien fort.

J'ai eu la visite de Melle Frajudik, elle est très gentille et cela m'a fait bien plaisir.

Vite un mot de toi,

Ida

Toulouse le 23. 9. 1942
 Mon cher Jacques,
 Je me suis mis de répondre si tard à ta lettre
 j'espère aller te voir avec Béatrice et pour cela
 je n'ai pas répondu. Pour le moment c'est impossible
 on me promet pour plus tard. Pour l'instant
 colis j'étais bien en peine mais ^{le} ~~on~~ ^{on} n'en
 je suis maintenant à la poste j'ai expédié
 un colis on ne peut envoyer plus que 3 Kilos.
 c'est bien peu. Béatrice nous écrit, nous aurons
 bientôt des nouvelles des parents une
 dame qui est allée à Paris les a vus elle
 revient à Toulouse la semaine prochaine.
 J'ai 50 francs nous tous 3 sommes en bonne
 santé. Leon travaille un peu. Béatrice va
 bientôt reprendre l'école. Le temps comme
 ça se rafraichit est tu un tricot chaud si
 nous écris nous et je t'écouterai un. As-tu
 des nouvelles de Pauline. J'ai reçu une
 lettre de Suzanne elle travaille et elle
 gagne pour elle. On attendait de voir
 voir je t'embrasse bien fort.
 J'ai eu la visite de celle Françoise elle est très
 gentil et cela me fait bien plaisir.
 Viens un mot de toi
 Ida

Lettre d'Ida de
 Toulouse 23
 septembre 1942

Grenoble, le 18 novembre 1942

Je me sens si seule ici. Si tu savais ce que ta lettre m'a fait plaisir, tu ne saurais l'imaginer et tu m'écrirais plus souvent. Comme un rayon de soleil par une journée de soleil réchauffe la terre, eh bien, ta lettre, elle, réchauffe mon cœur. C'est un peu de mon père, car tu es son frère. Ce qui me console, c'est qu'au moins il y a quelqu'un qui pense à moi.....A Grenoble, tout n'est pas calme. Il y a des émeutes, des bombes, des blessés. Les terroristes s'en donnent à cœur joie. C'est malheureux car il y a des victimes et on se fait punir : on est consignés, à 8h couchés ! et pas de cafés, de bars, de cinémas ! Bref, le repos sur toute la ligne !

Samedi, à 24h40 exactement, une grande explosion : l'usine à gaz explose et les $\frac{3}{4}$ des autres ont sauté. Au 20 rue Diderot, les cloisons ont sauté, il n'y a pas eu de blessés ou du moins très peu. Moi j'étais à l'hôpital, nous avons sursauté car les lits ont tremblé. Quelle nuit ! Des explosions jusqu'à 5h du matin et jeudi, vendredi, des alertes ainsi que samedi. 3 jours qu'on ne dormait pas, enfin maintenant, cela va, cela a l'air de se tranquilliser.....

Suzanne

Je me sens si seule ici
 si tu savais ce que ta lettre
 m'a fait plaisir, tu ne
 saurais l'imaginer et tu
 m'écouterai plus souvent
 C'est un rayon de soleil
 fait une journée de soleil
 rechauffe la terre et bien
 ta lettre elle rechauffe
 mon cœur c'est un feu de
 mon père car tu ai ray
 onné le qui me console
 c'est qu'on mourir il ya
 quelqu'un qui pense à
 moi.

Lettre de sa nièce Suzanne de
 Grenoble le 18 novembre 1942

Grenoble tout n'est
 pas calme il ya des
 émeutes, des bombes, des
 blessés les terroristes s'en don
 nent à cœur joie, c'est
 malheureux car il ya des
 victimes et on se fait
 peur on n'est consacré
 à 8^h couché et pas de
 café, de bain, de cinéma.
 On se repose sur toutes
 les lignes
 Samedi 13 à 24^h40 exactement
 une grande explosion
 l'un des gaz explosé
 et les 3/4 des vitres ont sauté
 au 20 rue Jiderod les cloisons

ont sauté, il n'y a pas eu
 de blessés ou de tués très
 peu moi j'étais à l'hôpital
 nous avons survécu car
 les lits ont tremblés. Quelle
 nuit des explosions jusqu'à
 5^h du matin et jeudi.
 Vendredi a été mieux que
 le samedi 3 jours qu'on ne
 dormait pas enfin mainte
 nant cela va, cela a l'air de
 la tranquillité.

Montauban, le 8 décembre 1942,

Mon cher frère Jacques,

J'ai reçu ta carte ainsi que la lettre de Jeannot (*Pfefer*). Je te remercie beaucoup. Ça m'étonne que tu ne reçoives pas la lettre que je t'ai écrite. La valise, je l'ai reçue de nos parents, mais je ne te l'ai pas envoyée car je croyais que tu serais là bientôt avec nous. Mais j'espère que tout ira bien. Emile (*Glazer*) s'occupe pour cela. Je crois qu'il vient de suite de t'envoyer une lettre.

Chez nous, tout va bien. Charlotte va à l'école ainsi que Daniel. Jean Pfefer, il se trouve actuellement à Toulouse, il est parti lundi, pour quelques jours chez la tante Ida.

De David et sa famille, je reçois des nouvelles. Mon Léon (*Mironer*) travaille.

Je t'envoie ce jour la valise.

Toute la famille t'embrasse.

Ta Pauline

Octobre ou novembre 1942

Mon cher Jacques,

Je me décide de mettre la main à la plume. J'ai bien reçu ta carte il y a déjà quelques jours. Cela m'a fait plaisir d'avoir de tes nouvelles bien que j'en aie déjà par tes parents.

Je vois que ta santé n'est pas très bonne. Quant à tes parents, ta mère n'est pas très bien, il va falloir qu'elle retourne pour une seconde opération. Je te mets au courant bien que ton père ne veuille pas pour ne pas te faire de chagrin.

Pour le travail, ça marche doucement et Melle Christiane nous a quittés, elle est partie pour gagner plus ailleurs. Je ne sais pas si ça ira.

Quant à Bacqué, ça fait 2 mois qu'il n'est pas venu à l'atelier. Je suis obligé d'aller le voir, à chaque fois, à son Bureau, ce Monsieur !

Tes parents sont très gentils avec moi et m'ont prié de t'adresser leurs meilleurs baisers.

Gelbard est très chic avec eux et te donne le bonjour.

Enfin, reçois, mon cher Jacques, mes meilleures amitiés.

Ton copain qui pense toujours à toi, Paul

Montauban le 8/xii 1942

Mon cher père Jacques!

Je reçois ta carte aussi que la lettre de Jean. Je te remercie beaucoup. La me bonne que tu ne reçois pas me lettre que je te écris. La valise je reçois de notre Parents mais je te ne pas envoi car je croisi que tu sera deje bientôt avec nous. Mes père que tout ira bien, qu'il il s'occupe pour cela. Je crois que il te envoi tout de suite une lettre. Chez nous tout va bien Charlotte va à l'école aussi que Danièle. Jean Pjefer il se trouve actuellement à Toulouse, il est parti Lundi pour quelques jours chez sa tante Ida. De David est la famille je reçois de nouvelles. Mon Jean travaille.

Je te envoi ce jours
 tout la famille s'en va
 Le valise de tous les
 de Pauline

Lettre de sa sœur
 Pauline

de Montauban

8 décembre 1942

L'ami fidèle Paul Pinard de
 Paris, ouvrier de la maroquinerie

Octobre ou novembre 1942

Mon cher Jacques

je me décide de mettre la main à la plume
 j'ai bien reçu tes cartes il y a déjà quelques jours
 et qui m'a fait plaisir d'avoir de tes nouvelles
 bien que j'en ait déjà par tes parents.

je vois que ta santé n'est pas très bonne
 quand à tes parents ta mère n'est pas très
 bien il va falloir qu'elle retourne pour
 une seconde opération je te met au courant
 bien que ton père ne veus pas pour ne pas
 te faire du chagrin

Tout le travail se marche doucement et Melle
 Christine nous a quitter elle est partie pour
 gagner plus adieu je ne sais pas si ça va
 quand à Bacque ça fait 2 mois qu'il n'est
 pas venu à l'atelier je suis obligé d'aller le voir
 à chaque fois à son Bureau ce Monsieur
 tes parents sont très gentils avec moi et m'ont
 prié de t'adresser leurs meilleurs baisers
 Gallard est très chic avec eux et te donne le bonjour
 enfin reçu mon cher Jacques mes meilleurs amitiés
 et le copain qui pense toujours à toi Paul

Cher Monsieur Jacques,

C'est avec plaisir que nous recevons de vos nouvelles. Ici, la vie est triste et monotone. Je travaille avec Mr Paul qui n'est pas toujours swing ! J'ai des nouvelles de Melle Madeleine et de sa famille qui sont bonnes. Quant à Simon, il a mauvaise mine, et il est très anémié.

La santé de votre maman n'est pas brillante et votre papa est bien triste.

Ah ! où est notre petite bande!.... Je suis sûre que nous avons tous les mêmes regrets dans le cœur....

Je ne sais si le travail pourra durer car il nous manque tout (cuir, colle, doublure).

Bien le bonjour de Mr Gelbard, de gros baisers de la part de vos parents et amis. Vous m'écrirez et demandez-moi des renseignements sur tout ce qui vous intéresse. Bonjour de la part de Bacqué.

Mon meilleur souvenir,

Melle Christiane

Cher et on sieur Jacques.
 C'est avec plaisir que nous recevons de vos
 nouvelles. Ici la vie est triste et monotone, je
 travaille avec M. Juel qui n'est pas toujours
 siing. J'ai des nouvelles de M. de la Chapelle
 et de sa famille qui sont bonnes, quand ce
 simple il a mauvaise mine, et il est très aimé.
 La santé de votre maman n'est pas brillante
 et votre papa est très triste. Ah, où est
 votre petite bande !..... Je suis sûre que
 nous avons tous les mêmes regrets dans le
 cœur. Je ne sais si le travail pourra durer
 car il nous manque tout, (cuis, colle, etc.)
 Bien le bonjour de M. Gelbait, de gros
 baisers de la part de vos parents et
 amis. Vous m'écrivez et demandez moi des
 renseignements sur tout ce que vous m'avez
 demandé de la part de M. de la Chapelle et son
 meilleur souvenir. X. (Husian)

Christiane, une ouvrière
 de la maroquinerie, de
 Paris

20 octobre 1942

Bonjour de Madame Blanchard, Monsieur Paul, Christiane,
Gelbard, Beconne, Madame Daupenne, Monsieur Hébert

Montauban, le 22 octobre,

Nous avons bien reçu tes lettres et nous y avons répondu, mais comme tu changes souvent d'adresse, nos lettres ne te parviennent pas. Nous avons envoyé 500 frs à l'adresse que tu nous as écrite, c'est-à-dire chez Mme Gramont.

Nous sommes heureux de te savoir en bonne santé et nous sommes de même. Nous avons reçu une lettre de Suzanne, elle se porte bien, ainsi que de tante Ida et d'oncle David. Nous avons reçu une carte de Mr Klibi, il nous écrit que les grands-parents sont en bonne santé et qu'il viendra nous voir vendredi 23 octobre.

Oncle Emile et Jean (*Glazer*) sont en bonne santé, Jean va à l'école, ainsi que nous-mêmes et nous apprenons bien. Oncle Léon (*Mironer*) travaille. Je te quitte en t'embrassant mille fois.

Ton neveu, Jean

Excuse Tante (*Pauline*) de ne pas t'écrire elle-même car elle est trop occupée.

Mon cher oncle,

Je suis en bonne santé et j'espère que tu en es de même. Je suis chez tante parce que j'ai eu un abcès au cou et bientôt, il se guérit et dimanche je retournerai là-bas. Je vais toujours à l'école et je suis 13^{ème} sur 22. Je t'embrasse très fort. Ton neveu qui t'aime bien.

Daniel

Bon père A. Pfefer
 bonjour de mad. Blanchard
 mons Paul, Christianne Elbard
 Beccoune mad. Daupenne
 monsieur Herbert

Des nouvelles de
 l'atelier à Paris et
 même de
 l'administrateur
 « aryen » signées
 par Abraham

20 octobre 1942

De Jean Pfefer

Montauban

22 octobre

Cher Oncle Jacques :
 Montauban le 22 octobre
 Mais avons bien reçu tes lettres et nous y avons répondu
 mais comme tu change souvent d'adresse nos lettres
 ne te parviennent pas. Nous avons envoyé 500 f
 à l'adresse que tu nous a écrit c'est à dire chez
 mons Gramont. Nous sommes heureux de te savoir
 en bonne santé et nous en sommes de même, nous
 avons reçu une lettre de Suzanne elle se porte
 bien ainsi que de tante Tola et d'oncle Daniel.
 Nous avons eu reçu une carte de m^r Klibi
 il nous écrit que les grands parents sont en bonne
 santé et qu'il nous viendra voir le vendredi 23 octobre
 Tante Émile et Jean sont en bonne santé Jean
 va à l'école ainsi que nous même et nous
 nous apprenons bien. Oncle Léon Tranché je te
 quite en t'embrassant mille fois ton neveu Jean

Je ne pas écrire elle ment
 tout de suite
 par elle

Daniel de la Creuse
 où il est caché

Bon chère oncle
 je suis en bonne santé et j'espère que tu en
 n'ai de même. je suis chez tante parce
 que chez lui un abcès au cou et bientôt
 il se guérit et dim an he je retournerai la
 bas. je fais toujours à l'école et je suis 13^{ième}
 sur 26. je t'embrasse bien fort ton neveu
 qui t'aime bien
 Daniel

Issoudun, le 24 avril 1944

Cher Beau-Frère,

Je vous ai envoyé une lettre, pourquoi ne m'avez-vous pas répondu ? Comment allez-vous ? Etes-vous encore à l'hôpital ? Je viens de vous envoyer un colis : miel, beurre et quelques gâteaux. Répondez-moi dès que vous l'aurez reçu.

J'ai de bonnes nouvelles des enfants. Jeannot est 2^{ème} de sa classe et il va très bien. Jeanine aussi. Michel est toujours adorable. J'ai toujours Maurice avec moi. Il partira certainement à la campagne.

Mr Klibi devait venir le 21, mais il sera là le 27, j'aurai des nouvelles, je te les ferai savoir.

Je pense souvent à toi et aimerais bien te revoir.

Je t'embrasse bien affectueusement, ainsi que tous mes enfants.

Pfefer

Nice, le 10/5/1943,

Mon cher Oncle Jacques,

Je t'écris cette lettre pour te donner de nos nouvelles. Nous sommes en bonne santé et j'espère que c'est de même pour toi.

J'espère que tu as reçu le télégramme que je t'ai envoyé pour te dire que tu n'envoies plus de colis ici, car nous partons à Megève. Alors tu seras bien gentil d'envoyer les colis à Mme Siemiatycki chalet Hurle-Vent Megève Haute Savoie. Tu enverras le linge qui nous reste et tu feras assurer les colis.

Comme ravitaillement, envoie des choses qui sont sèches et aussi des gâteaux, tout ça, à Megève.

Papa demande que tu ailles chez le marchand de chaussures « au Chat Blanc » rue de la Mairie et tu diras qu'il te donne de notre part deux paires de chaussures, une 27 et une autre 28, s'il n'y a pas avec des semelles en cuir, ça ira aussi bien du bois.

Donc, tu ne dois plus me répondre de lettre ici, je t'enverrai une autre lettre de Megève avec la nouvelle adresse à nous.

Fais bien les colis.

Je termine en t'embrassant bien fort ainsi que Papa.

Ton neveu,

Jean

Nice le 10-5-43

Mon Cher Oncle Jacques

Je t'écris cette lettre pour te donner de nos nouvelles, nous sommes en bonne santé et j'espère que c'est de même pour toi.

J'espère que tu as reçu le télégramme, que je t'ai envoyé c'est pour te dire que tu n'envoies plus de colis ici, car nous partons Vendredi à Megève, alors tu seras bien gentil d'envoyer les colis à (M^{me} Siemiatski Châlet Hurle-Vent Megève Haute-Savoie) tu enverras le colis qui nous reste et que tu feras assuré les colis.

Comme ravitaillément envoies des choses qui sont sèches et aussi les gâteaux, tout ça à Megève.

Papa demande que tu ailles chez le Marchand de chaussures "au chat Blanc" rue de la mairie et tu diras qu'il te donne de notre part deux paires de chaussures, une 27 et une autre 28, s'il n'a pas avec des semelles en cuir, ça ira aussi bien du bois.

Donc, tu ne dois plus me répondre de lettre ici, je t'enverrai encore une autre lettre de Megève avec la nouvelle Adresse à nous.

Fais bien les colis

Issoudun le 24 avril 1944.

Cher beau-frère.

Je voulais envoyer une lettre pour que tu ne m'ait pas pas répondu? Comment allez-vous êtes-vous encore à l'hôpital? Je viens de vous envoyer un colis: miel, beurre et quelques gâteaux. Répondez moi, ~~parce~~ dès que vous l'aurez reçu.

J'ai de bonnes nouvelles des enfants. Jeanot est 2 em de sa classe et il a très bien Jeanine aussi. Michel est toujours adorable. J'ai toujours manqué avec moi. Il partira certainement à la campagne. Ma Chuby devait venir le 21, mais il s'en va le 27, j'aurais des nouvelles je te les ferai savoir. Je pense souvent à toi, et voudrais bien te revoir.

Je t'embrasse bien affectueusement ainsi que tous mes enfants.

Thérèse

Je termine en t'embrassant bien fort ainsi que Papa.

Ton Neveu
Jean

Lettre de Thérèse
d'Issoudun

Le 24 avril 1944

Lettre de son neveu
Jean Glazer de Nice le
10 mai 1943

Brive, le 4 avril 1944,

Cher tonton,

Il y a à peine deux heures que je suis rentrée de voyage et que j'ai reçu ta lettre, que déjà, je te réponds. Je désirerais que tu me précises quand tu as reçu la dernière lettre de Tante Pauline. Tâche de t'en souvenir, cela est très important car j'ai de sombres pressentiments.

Je t'envoie un colis lundi car j'ai tout préparé : jambon, beurre, je n'ai pas encore trouvé de farine, mais par contre, j'ai des cigarettes et je ne vais pas les garder pour moi.

Ici, cela barde. Mercredi, jour de la foire, ils ont ramassé les israélites de Malleport et de Brive et des hommes jusqu'à 30 ans. Mais depuis, rien. Moi, je n'étais qu'une femme, je ne crains rien mais toi, tu devrais rester le plus longtemps possible couché.

Pour Oncle Léon, Tante Pauline et Charlotte, j'ai bien peur qu'ils soient allés rejoindre ma mère et mon père !

J'espère passer bientôt.

Réponds-moi, cela me fait plaisir.

Ta nièce qui t'adore, Bons baisers.

Suzanne

Ne parle pas de cela à Tante Ida !

Lettre de sa nièce Suzanne de
Brive

04 avril 1944

Brives le 4 Avril 1944

Cher Oncle

Il y a peine deux heures
que je suis rentrée de
voyage et que j'ai reçu
ta lettre que déjà je te
réponds. Je desirerais que
tu me pécises quand
tu as reçu la dernière lettre
de tante Pauline. Râche
de bien souvenir cela
est très important car
j'ai de sombres pressentiments

Je ne veux rien mais toi tu devras
resté le plus longtemps possible
couché.
Pour Oncle Léon tante
Pauline et Charlotte j'ai bien
peu qu'elles soient allés rejoindre
de ma mère et mon père
j'espère faire bientôt refonds -
moi - cela me fait plaisir -
La tante qu'adore la tante Suzanne
qui aime Suzanne et Pauline.
tante Ida -

Je t'envoie un colis lumineux
car j'ai tout préparé
jambon beurre - Je n'ai
pas trouvé encore de pain
mais fait compte j'ai
des cigarettes et je te
vais faire les gâteaux pour
moi -

Ici cela bande Mercredi
fous de la foue sont
ramassés les maélites de
Malluyot et de Brives et
des hommes jusqu'à 30 ans
mais depuis rien moi
n'étant qu'une femme -

Saint Elix, le 20 mai 1944,

Cher Oncle,

Il ne faut pas t'étonner si tu reçois une lettre de ton neveu qui t'écrit d'un village qui t'est peut-être inconnu.

En effet, je suis à Saint-Elix le Château, chez de braves gens qui ont bien voulu m'accepter, étant donnés les événements.

Je suis très bien.

Je ne me rappelle pas si je t'ai écrit depuis Toulouse. En tout cas, je vais t'annoncer une bonne et une mauvaise nouvelle.

Voici la bonne : vendredi, le 5 mai, j'ai passé mon certificat d'études primaires et j'ai été reçu.

Et voici la mauvaise : Cécile qui devait passer le diplôme, n'a pas pu le passer car il était pour le vendredi lendemain de l'Ascension et le jeudi, il n'y avait pas d'autobus.

Moi, je garde les vaches de temps en temps mais la plupart de temps je suis libre. A la ferme, il y a deux enfants bien gentils. Je reçois souvent des nouvelles de Toulouse.

Excuse-moi de ne pas t'en mettre plus long, mais il est 2h10, le courrier part à 3h et j'ai 1km1/2 à faire.

Je t'embrasse bien fort,

Jean

Lettre de son
neveu Jean Pfefer
caché à Saint Elix
(Gers) dans les
Pyrénées

20 mai 1944

S^t Elix le 20 Mai 1944.

Cher Oncle

Il ne faut pas t'étonner si tu reçois une lettre de ton
neveu qui t'écrit d'un village qui t'est peut être inconnu.
En effet, je suis à S^t Elix le château chez de braves gens
qui ont bien voulu m'accepter étant donné les événements.
Je suis très bien. Je ne me rappelle pas si je t'ai écrit
depuis Toulouse en tout les cas je vais t'annoncer une
bonne et une mauvaise nouvelle: Voici la bonne.

Vendredi le 5 Mai 1944 j'ai passé mon certificat d'
études primaire j'ai été reçu. et voici la mauvaise
Cécile qui devait passer le diplôme n'a pas pu le
passer car il était pour le vendredi lendemain de
l'assassin et le jeudi il n'y avait pas d'auto bus.

Mais je garde les vaches & et temps en temps mais
la plupart du temps je suis libre. Et la ferme il y a
deux enfants bien gentil. Je reçois plus souvent
des nouvelles de Toulouse.

Excuse moi de ne pas t'en mettre plus
long mais il est 8^h 10 le courrier part à 3^h et j'ai 1^h 45
à faire. Je t'embrasse bien fort
J.C.P.

Voici mon adresse.
M^o Paris à S^t Elix le château
Paris Jean
4^{re} que

Toulouse, le 11/11/1944

Mon cher Jacques,

Nous avons bien reçu la valise et le sac de charbon. Jean ne s'est rendu compte de rien. J'ai gardé les choses qui peuvent servir et le reste, je l'ai liquidé. C'est bien triste tout cela. Le sac de charbon nous rend grand service. Je ne l'ai pas encore renvoyé. Mr Perlman doit être à Toulouse et je lui demanderai de lui porter. Ils sont venus le 3 novembre. Je suis allée avec Mme P. chez un docteur, elle n'a rien, elle a été très contente. Quant à Mr P., son docteur l'a envoyé chez Darnaud et le résultat, il l'aura par écrit à Montauban.

Pour toi, j'espère que tu auras le logement et que tu pourras peut-être faire quelque chose. Je suis très contente de savoir que tu as été reçu par Mr et Mme Béconne. Que devient leur fils ? Mme Béconne t'a certainement accompagné au cimetière. Tu as pu décharger ton cœur.

Pour Thérèse, je ne sais pas quoi dire, c'est bien triste.

Nous apprenons des bonnes nouvelles, plus ça va, mieux c'est. Maintenant je t'apprendrai une petite nouvelle : imagine- toi que je suis arrivée à toucher pour Jean 2000 frs, de quoi lui acheter un complet ! Cela a coûté des démarches mais je suis arrivée à un résultat. J'espère que cela te fera plaisir autant qu'à moi. Léon va s'occuper pour trouver un tailleur.

A bientôt de tes bonnes nouvelles. Bonjour à la famille Béconne.

Ida

Toulouse, le 11/11/1944

Mon cher Oncle Jacques

Nous avons reçu ta première lettre de Paris ; elle nous a causé un très grand plaisir. Nous sommes très contents de savoir que tu es arrivé dans ce grand Paris que nous avons quitté ensemble avec Daniel, le 31 juillet 1942. Nous avons appris par un ami à Oncle Léon, qui arrivait de la Capitale que le voyage était très pénible et que depuis Montauban il fallait le faire debout.

Mardi, je suis allé chercher le sac de charbon et les deux pots, ce qui nous rendra un très grand service. Je suis content de savoir que tu pourras avoir ton logement, mais malheureusement sans meubles.

Je suis très heureux de savoir que Mr et Mme Béconne t'ont bien reçu et qu'ils n'ont pas oublié leur petit Jeannot. Pour leur faire plaisir, je vais immédiatement leur faire un petit mot. Oncle Léon s'est fait faire un dentier qu'il a mis hier pour la première fois.

Moi je suis rentré à l'école le 3 novembre et depuis je suis assez content de mon travail. J'ai eu six leçons d'anglais qui m'ont appris pas mal de choses. Je fais de la sténodactylographie, ce qui consiste 1° à écrire les mots par signes et en abrégé, et 2° à taper à la machine. J'ai des professeurs très gentils mais sévères ce qui est bon, car comme cela tout le monde fait son travail.

D'Oncle, de Tante et de Cécile, je vais simplement te dire qu'ils sont en bonne santé et qu'ils t'embrassent bien fort, car chacun va mettre son petit mot. Mon Cher Oncle, je termine en t'embrassant de tout mon cœur sur les deux joues et en te souhaitant une bonne santé.

Ton neveu Jean

Mon cher Jacques
 Nous avons bien reçu la valise et le
 sac de charbon. Jean ne sait rendre
 compte de rien. J'ai gardé les choses
 qui peuvent servir et le reste j'ai
 liquidé c'est bien triste tout cela
 le sac de charbon nous restait grand besoin
 je ne l'ai pas encore renvoyé. Cf. Perdoux
 doit être à Toulouse et je lui demanderais
 de lui porter. Ils sont venus le 3 novembre
 je suis allée avec Mme P. chez un docteur. elle
 n'a rien elle a été ^{très} contente. Quand
 a Cf. P. son docteur la on va chez Narvaix
 et le résultat il aura son certificat de Montauban.
 Pour toi j'espère que tu auras le logement et
 tu pourras peut-être faire quelque chose.
 Je suis très contente de savoir que tu
 étais reçu par Cf. et Mme Béconne que deviens
 pour fils. Mme Béconne te surement accompagné
 née au cimetière. Tu as déchargé ton
 cœur. Pour Thérèse je ne sais pas quoi
 dire c'est bien triste nous apprenons
 des nouvelles nouvelles plus et va
 mieux c'est certainement je t'apprendrai.

Paris avec plaisir comme à m. Jean le s'occupera
 pour trouver un appartement. A l'endroit de la Béconne
 nouvelles Béconne à la famille Béconne

qu'il a mis hier pour la première fois.
 Mardi je suis rentrée à l'école le 3 novembre
 et depuis suis assez content de mon travail; j'ai
 eu six leçons d'anglais qui m'ont appris pas mal
 de choses; et je fais de la Stenodactylographie, ce
 qui consiste, 1^{er} à écrire les mots par signes et
 en abrégé; et 2^o à taper à la machine. J'ai des
 professeurs très gentils mais sévères ce qui est bon
 car comme cela tout le monde fait son travail.
 D'uncle, de tante, et de Béatrice j'avais simple-
 ment te dire qu'ils sont en bonne santé et qu'
 ils t'embrassent bien fort; car chacun va mettre
 son petit mot.
 Mon cher Oncle je termine en
 t'embrassant de tout mon cœur sur les deux
 joues et en te souhaitant une bonne santé
 ta nièce
 Jean

Sur cette petite nouvelle, imagine toi
 je suis arrivée à Toulouse pour
 Jean 500 fr. de quoi lui acheter
 un complet. C'est à couler des
 demarques mais je suis arrivée à
 un résultat. J'espère que c'est le

Toulouse le 11 novembre 1944

Mon cher Oncle Jacques.

Nous avons reçu ta première lettre
 de Paris; elle nous a causé un très grand
 plaisir. Nous sommes très content de savoir
 que tu sois arrivé dans ce grand Paris, que
 nous avons quitté ensemble avec Daniel le
 31 juillet, 1942. Nous avons appris par un
 ami à Oncle Léon, qui arrivait de la Capitale
 que le voyage était très pénible et que le voyage
 depuis Montauban il fallait le faire de nuit.
 Mardi je suis allée chercher le sac de
 charbon et les deux pots; ce qui nous rendra un très
 grand service. Je suis content de savoir que tu
 pourras avoir ton logement, mais malheureuse-
 ment sans meubles. Je suis très heureuse de
 savoir que monsieur et madame Béconne t'ont
 bien reçu et qu'il n'ont pas oublié leur petit
 Jeanot; et pour leur faire plaisir je vais
 immédiatement leur faire un petit mot.
 Oncle Léon c'est fait faire un dentier

De Toulouse, Ida,
 Jean
 Pfefer11/11/1944

Toulouse, le 11/11/1944

Mon cher oncle Jacques,

Nous avons bien reçu ta lettre qui nous a causé un vif plaisir. Il y a huit jours que nous avons reçu le sac de charbon, ce dont nous te remercions beaucoup, ainsi que pour les deux pots.

Pour ma part, je te remercie infiniment de l'œuf taille-crayon et de l'harmonica porte-bonheur dont je me suis fait une broche. Justement, jeudi, j'étais invitée chez des amis à papa et il y avait deux fillettes de mon âge. Elles ont trouvé l'harmonica, comme moi, si joli que c'était une réelle dispute pour pouvoir jouer un petit air.

Nous sommes bien contents de te savoir arrivé à bon port à Paris. Mr Henri Singer, revenu le vendredi suivant ton départ, nous a affirmé que le voyage était pénible et qu'à partir de Montauban on voyageait debout.

Nous sommes tous en bonne santé et espérons qu'il en est de même pour toi.

Papa a un dentier depuis hier. Jean va à l'école depuis vendredi dernier. Il est bien content. Quant à moi, je fais beaucoup de progrès en allemand.

En espérant avoir plus de détails sur Paris dans ta réponse, je termine cette lettre en t'embrassant bien for, ainsi que papa, maman et Jean. Bien le bonjour de Melle Pélissier et de Mr Cousse.

Cécile

Toulouse le 11. 11. 1944

Mon cher oncle Jacques

Nous avons bien reçu ta lettre qui nous a causé un vif plaisir. Il y a huit jours que nous avons reçu le sac de charbon dont nous te remercions beaucoup ainsi que pour les deux pots. Pour ma part je te remercie infiniment de l'œuf, taillé. Rayon, et de l'armonica, porte-bonheur, dont je me suis fait une broche. Justement, Jeudi j'étais invitée chez des amis à papa, et il y avait deux fillettes de mon âge. Elles ont trouvé l'armonica, comme moi, si jolie, que c'était une réelle dispute pour pouvoir jouer un petit air.

Nous sommes bien contents de te

savoir arrivé à bon port à Paris. M^r Henri Singer, revenu le vendredi suivant ton départ, nous a affirmé, que le voyage était périlleux et qu'à partir de Montauban on voyageait debout.

Nous sommes tous en bonne santé et espérons qu'il en est de même pour toi. Papa a le dentier depuis hier. Jean va à l'école depuis vendredi dernier. Il est bien content. Quant à moi je fais beaucoup de progrès en allemand.

En espérant avoir plus de détails sur Paris dans ta réponse, je termine cette lettre en t'embrassant bien fort, ainsi que papa, maman et Jean. Bien le bonjour de M^{lle} Pelissier et de M^r Coussé.

Cécile

עברנו שמונה ימים
לשבת וכל יומנו פון ארץ
בזמן פירענעלענע דעמאס זאל אים ביי געשילדט האט זי
בייפירט זיך אלס גענוג אום אים זייער דום זייער ביי
זאל זיך אים ערשטן ביי געבן
ווי געטן גענוג געבן פון זיין ברודער
וויס דא האט אים געגעבן ווי אים פירענענע וויס
דא האבן זיין ווארענע דום אז און זיין זייער שווער
אין געווען זיך אלעמאל זיך זאל זיין וויס זיין
זיך זיין פון דא וויס וועגן פון גענוג זאל זיך אים
פירענענע גענוג זייער זייער זייער זייער זייער זייער
געגעבן דא אלעס זייער אים זייער זייער זייער זייער
זאל זיין זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער
פון זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער
זאל זיין זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער
פירענענע גענוג זייער זייער זייער זייער זייער זייער
זיך זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער
זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער
זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער זייער

De Toulouse, lettres de Cécile et Léon Landau en yiddish 11 novembre 1944

Mon cher Jacques,

Il y a bien longtemps que je ne t'ai pas écrit un mot. Enfin, je me décide et malheureusement pour t'annoncer une mauvaise nouvelle. Ton père t'a déjà écrit où il te dit qu'il est bien seul. En effet, bien qu'il ait fait tout ce qu'il pouvait pour faire guérir ta mère, car c'était un cancer, elle a eu deux opérations et Sa souffrance était très forte et à ton père, elle lui cachait qu'elle souffrait, mais à moi, encore la dernière fois que je l'ai vue, elle me disait « je souffre beaucoup ». La malheureuse, elle ne souffre plus et ton père est bien seul. Je lui tiens compagnie et couche à la maison presque toute la semaine. C'est un coup dur pour lui et aussi pour toi. Mais je pense que ta chère maman ne souffre plus. Je te quitte en te serrant bien amicalement la main. Ton copain,

Paul

Paris, le 12 Décembre 1942

Très cher Jacques,

J'ai bien reçu ta carte du 8 décembre. Je suis en bonne santé. Quant à maman, malheureusement toujours gravement malade. J'ai vu les grands professeurs, ils m'ont dit que c'est sans espoir. Ta pauvre maman ne pourra pas signer la lettre. Je suis bien triste, avec tous les chagrins, de me retrouver seul maintenant à la maison.

Tu ne dis pas si tu as reçu le colis et les 2 mandats. Je te prie de bien vouloir écrire un peu plus lisiblement. Je suis content que tu ailles retrouver la famille à Montauban. As-tu des nouvelles de Pauline et des enfants, de Gerty (*Guénia*) et d'Ida ? Je t'embrasse bien fort.

Ton père A. PFEFER

Bien le bonjour de vos amis Mr et Mme Klibi. J'attends votre réponse pour venir vous voir si cela est urgent. Cela me fera plaisir. Amitiés. Klibi

• Affronter les peines

Chana, déjà bien malade à l'été 1942, décède à l'Hôtel-Dieu à Paris, le 6 décembre 1942.



Paris les 12 Dec 1942 Mon très cher Jacques
 J'ai bien reçu ta carte du 8 Dec je suis en b'de santé
 quand a Maman malade royalement coupée gravement malade
 J'ai vu les grands Professeurs ils m'ont dit que ce est
 sans espoir ta pauvre Maman ne pourra pas
 signer la lettre je suis bien triste avec tous les
 chagrin de me trouver ^{seul} maintenant a la maison
 tu me dit pas si tu as reçu le colis et les 2
 mandats. Je te prie de bien vouloir écrire
 en peux plus lisible. Je suis content que
 tu va aller retrouver la famille a Montauban
 a tu de nouvelle de Pauline et des enfants
 Gerty et de Ida je te embrasse bien
 fort Bon pere Affectueux
 Bien bonjour de notre ami Etienne et Mad
 Hlsly j'attends votre réponse pour venir vous voir
 Si cela est urgent cela me fera plaisir.
 Amities

Etat Français

Département de la Corrèze

Police Régionale d'Etat

Commissariat de Police de Brive

Pfeffer Jacob, 18/10/1899,

Domicilié à Montauban Hôpital-Hospices,

Département de Haute –Garonne

Est autorisé à séjourner à Brive du 29 mai au 2 juin 1944,

A l'Hôpital

Pour une durée de 3 jours,

Motif : affaire de famille

Brive, le 21 mai 1944

Le Commissaire de Police

Mes chers sœur et beau-frère,

Après vous avoir donné mes premières impressions sur le malheur qui m'est arrivé avec la perte de ma chère Suzanne, me voilà de retour à Montauban et je dois retourner à l'hôpital et il est très probable que je ne resterai plus très longtemps. En tout cas, avant de partir je vous écrirai aussitôt à quelle adresse je me trouverai.

La perte que j'ai eue de ma chère Suzanne accable mes pensées. Je pense à elle le jour et la nuit, sans cesse. Je ne trouve de repos que près de sa tombe où je vais tous les jours.

Jacques

Sa nièce bien-aimée décède à Brive-la-Gaillarde le 20 mai 1944.

ETAT FRANÇAIS

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE POLICE RÉGIONALE D'ÉTAT

Commissariat de Police de Brive

AUTORISATION DE SEJOUR

Arrêté de M. le Préfet Régional
réglementant les conditions d'accès et de résidence
dans le département de la Corrèze

2801

M: Edgar Jacob 18-10-1899

domicilié à Montauban, 20110 - 10410

département de la Haute-Garonne

est autorisé à séjourner à BRIVE du 29 mai au 31 mai 1944

chez M Hopital

pour une durée de 3 jours

Mo'if. Mais de famille

Brive, le 27 Mai 1944

Le Commissaire de Police:

Aug
7
2368

De Jacob à « ses chers » Ida et Léon Landau

Chers Ida et Léon
Après avoir donné mon assurance
congratulations sur la naissance qui a été
admirable avec le poids de son cher bébé
me fait de retour à Montauban et que
je suis resté à l'hôpital car il est
très probable que je ne retournerai
plus chez moi bientôt et sous le coup
d'un acte de patience je vous assurerais
quand je serai à l'hôpital adieu je me
salue

Je pense que je ne m'en sors pas
facilement et j'en pense à être le
jeune et la bonne nuit car je ne promet
d'être il me de ce que je me de la
bonne que j'en vous fait la nuit

Société créatrice de Maroquinerie à Roquecor Tarn et Garonne

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un emploi dans votre usine.

Je suis maroquinier de longue date et réfugié de Paris, actuellement à Montauban, 70 boulevard Blaise Doumer.

J'ai eu l'adresse de votre société par l'Office du Travail de Montauban.

En espérant une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur,

L'assurance de ma parfaite Considération.

J. Pfeffer

Manufacture de sacs fantaisie
Etablissements Laboucherie

Lamagistère Tarn et Garonne

Le 24 juin 1944

A Monsieur Pfeffer Jacques, 70 boulevard Blaise Doumer – Montauban – Tarn et Garonne

Monsieur,

Bien reçu votre lettre du 22 juin. En effet, j'aurais besoin d'un ouvrier. Vous pourriez venir me voir pour nous entendre et veuillez apporter le certificat de votre dernier employeur, pour nous permettre de faire la demande de mutation.

Dans l'attente du plaisir de vous voir, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Laboucherie

Je soussigné Lafourcade gérant de la coopérative 46 rue Lacapelle

Certifie que Mr Pfeffer n'est plus inscrit chez moi, épicerie beurre, fromages, pommes de terre.

Montauban, le 31 octobre 1944.

Lafourcade

- Trouver du travail

Société créatrice de Marquinerie
à Roquemaury Bars et faïence

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter
de votre bienveillance un emploi
dans votre usine.

Je suis marquinier de
longue date et réfugié de Paris
actuellement à Montauban,
70 Boulevard Blaise Doumer.

J'ai ~~trouvé~~ eu l'adresse de
votre société par le Bureau
de placement de Montauban.

En espérant une réponse,
Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite
considération.

J.P.

MANUFACTURE DE
SACS FANTAISIE

Etablissements *Labouche*
LAMAGISTÈRE (Tarn-et-Garonne)

Rég. Com. Monteb. 1884 159 L. 24 Juin 1944
Rég. Préditeurs de 1920
C. Chèques Postaux :
TOULOUSE 30.701
TELEPHONE 34

Monsieur PFEFFER Jacques
70, Boulevard Blaise Doumer
MONTAUBAN
(Tarn-et-Garonne)

Monsieur.

Bien reçu votre lettre du 22 Juin
en effet, j'ai besoin d'un ouvrier, vous pourriez venir
me voir pour nous entendre et veuillez poster le certifi-
cat de votre dernier employeur, pour nous permettre de
faire la demande de mutation.

Dans l'attente du plaisir de vous voir.
Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Labouche

- Se nourrir

L'alimentation est rationnée... Il s'inscrit à une épicerie coopérative...



Le saucisson Lafourcade géant
de la coopérative 26 rue Lacapelle
me M. Pfeffer n'est plus inscrit
chez moi épicerie bonne fromagerie
pommes de terre.

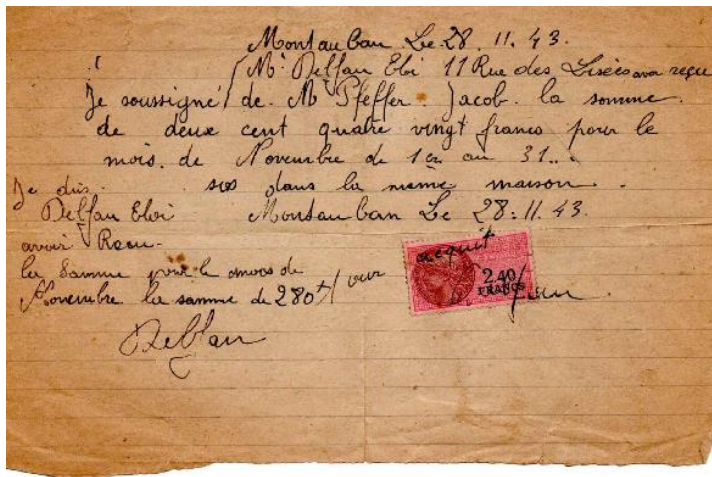
Montauban. le 31. Oct. 1944

n° 47. 142.

Lafourcade
COOPÉRATIVE
26 RUE LACAPPE - MONTAUBAN

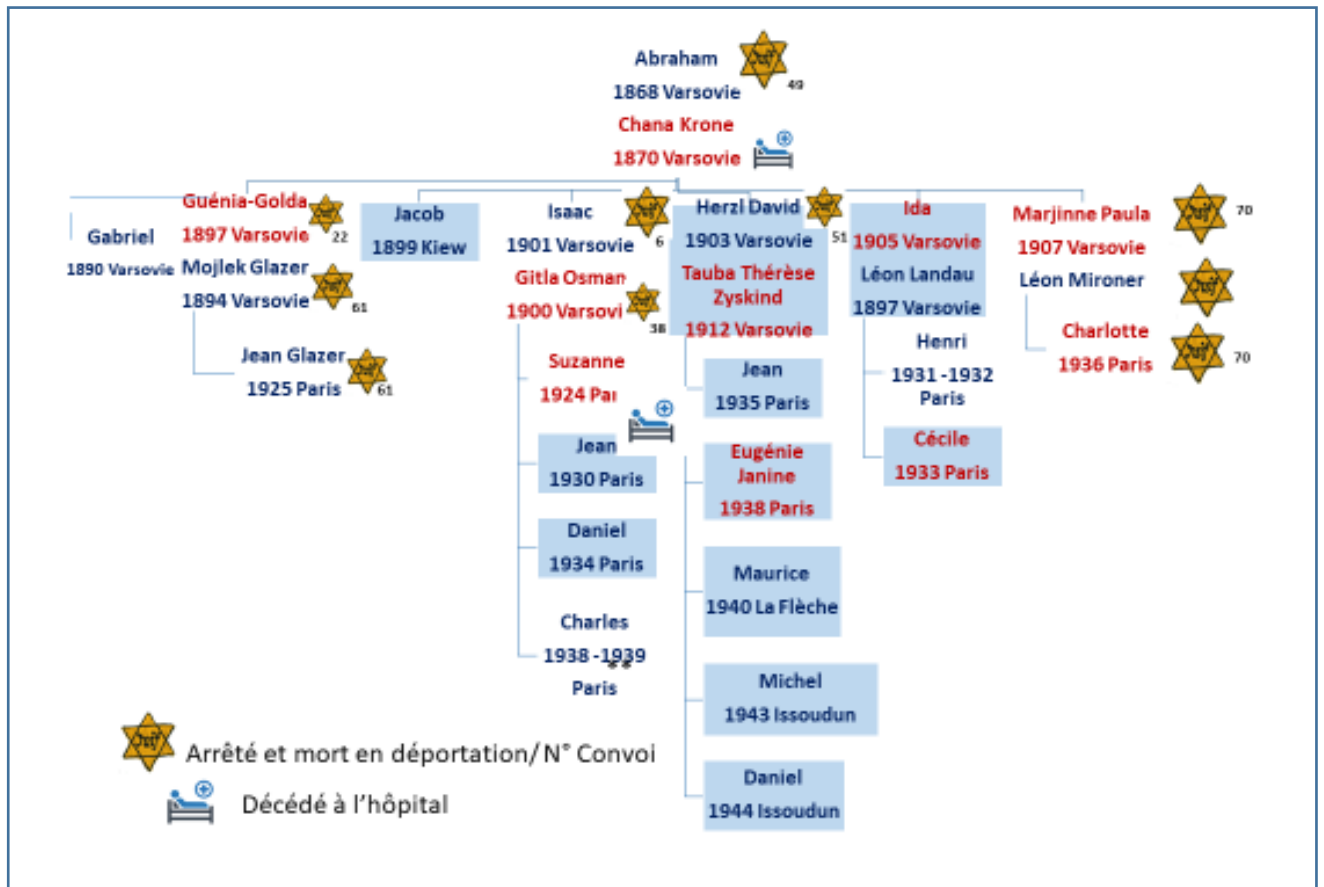
- Se loger

Changer de lieu d'habitation aussi souvent que nécessaire...



Reçu de M. Pfeffer la somme de
300 f. pour location de chambre meublée
et un cabinet de débarras dans la maison
du 70 du R¹⁰ Blaise. Douvrez pour le
mois d'Avril de 1^{er} au 30 inclus.
Pour M. Sorlet
par procuration Jeanne Mauger

Ils étaient 22 dans la famille en juillet 1942...



La famille en décembre 1944

....10 ont disparu dans la Shoah

Après avoir ainsi survécu, Jacob devient une sorte de pater familias, très attentionné à ses neveux et nièces.

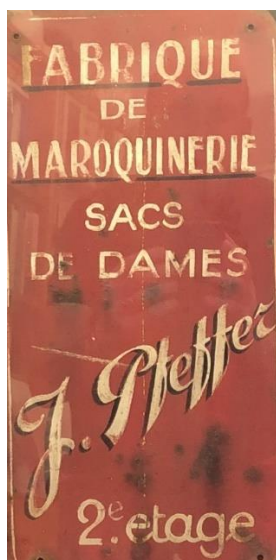
Et après...



1946 mariage



1951 la petite famille



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION		RÉPUBLIQUE FRANÇAISE					
Direction Générale de la Population et de l'Ent'aide Sous-Direction de Naturalisations		Du décret dont la date est indiquée ci-après, portant naturalisation, réintégration, libération des liens d'allégeance, etc..., a été extrait ce qui suit :					
AMPLIATION		ARTICLE 1 ^{er} . — Est naturalisé Français :					
NOM et PRÉNOM, LIEU de NAISSANCE (nom du conjoint et nom de jeune fille pour les femmes mariées)	DATE de naissance		Date du décret et indicatif de l'acquisition			Référence	
	Mois	An	Jour	Mois	An		Indicatif
PFEFFER J CBB VIEUX RUSSTE	18	10	99	16	09	49 NAT	1731

J. H. 900000 45 10

Le Directeur Général de la Popu
Emmanuel B

16 septembre 1949 : Français

En guise de conclusion...

Nous sommes entrés dans le trésor de la boîte à chaussures sur le tard...

Nous avons approché la réalité de la guerre de notre père qu'il nous a bien transmise, mais sans nous raconter son histoire.

Face à la menace omniprésente de l'arrestation « parce que né juif », cette réalité recouvrait un courage personnel : on imagine les kilomètres à pied, les voyages inconfortables, la pression des contrôles, l'incertitude du lendemain..., mais aussi un dévouement infini aux siens, une détermination à se battre pour la liberté.

De tout cela, qui a duré près de trois années, il ne nous a rien dit.

Nous le sentions sans le savoir.

C'est pourquoi, nous souhaitons ici partager cette découverte émouvante avec nos enfants, « La Cousinerie », Benjamin, Amaya, Sarah et Andoní ainsi que leurs familles, afin qu'ils sachent eux aussi quel homme était leur Papi.

« Eyn Mentsch », comme on dit chez nous, en yiddish.

Nous pensons aussi à nos petits-enfants; qu'ils trouvent ici un peu d'inspiration dans leurs racines.

Document à retrouver et télécharger sur internet

- *Site : Lire en ligne*
- *Titre : La guerre de notre père Jacob Pfeffer*
- *Auteurs : Annie et Alain Pfeffer*

Tous les documents présentés ici et d'autres témoignages écrits de la même période vont être déposés au Mémorial de la Shoah

17 rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris

